LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 13 SAINT-BONIFACE, jeudi 24 juin 1982

La nomination de Maurice Sala

Un très fort mouvement d'opposition déclaré dans La Seine

La décision prise le 31 mai dernier par les commissaires de la Commission scolaire de La Seine d'engager M. Maurice Sala, un commissaire de cette Commission, au poste d'adjoint au directeur général aura réussi à faire l'unanimité... contre cette décision.

En effet à leur dernière assemblée régulière lundi dernier, les commissaires auront vu défiler 25 délégations ayant chacune un mémoire à présenter contre cette décision. Les quelques 500 personnes présentes auront entendu des porte-parole des directeurs, du personnel enseignant de toutes les écoles de la Commission et d'une dizaine de comités de parents s'opposer vivement à cette nomination et demander que cette décision soit renversée.

Tout d'abord M. George Prescott, président de l'Association des directeurs de La Seine, au nom de tous ses collègues, qui sont demeurés debout durant toute son allocution en guise de solidarité, un geste qui devait être répété par d'autres délégations par la suite, a exprimé des inquiétudes sérieuses face à cette nomination. M. Prescott a demandé aux commissaires quels attributs ils cherchaient pour l'individu qui occupera le deuxième poste en importance dans la division, tout en précisant que M. Sala ne répondait à aucun des critères généralement utilisés pour occuper cette fonction. Ces critères sont selon M. Prescott, l'expérience reconnue comme étant réussie au niveau de l'enseignement, l'expérience en administration scolaire et le respect et la confiance des directeurs. "Et cela est claire et unanime, il ne l'a pas, et les enseignants sont unanimes aussi à ce sujet". Les directeurs s'interrogent aussi sur les motifs qui ont incité les commissaires à écarter la candidature de M. Henri Grimard, qui occupait de façon intérimaire le poste d'adjoint au directeur général, au profit de M. Sala.

Quant aux enseignants, ils déclarent que cette nomination entraînera un climat d'incertitude et de méfiance dans le corps professoral. Soulignant la nécessité qu'il existe une relation de confiance entre eux et l'adjoint au directeur général, sans quoi le fonctionnement normal est paralysé, ils déclarent que cette relation n'existera pas avec M. Sala.

Ils se demandent comment celui-ci pourra diriger l'évaluation des enseignants et le développement du corps professoral, puisque M. Sala n'a pas d'expérience reconnue comme étant réussie au niveau de l'enseignement. D'autre part les enseignants des trois écoles de La Broquerie sont bouleversés par le fait qu'à cause du conflit d'intérêt de M. Sala, ils n'étaient pas représentés lors du processus de sélection des deux plus importants postes administratifs de la division, M. Sala avant soumis sa candidature quelque temps auparavant pour le poste de directeur général. Pour eux il est inacceptable que dans un système démocratique les électeurs de La Broquerie, Woodridge, Sandilands, Saint-Labre et Marchand n'aient pas eu de voix dans la sélection de personnes qui influenceront la direction de l'éducation de leurs écoles.

Les différents comités de parents qui se sont faits entendre, demandent eux aussi que les commissaires renversent leurs décisions. Certains ont suggéré que la décision la plus honorable pour M. Sala serait de refuser sa nomination à ce poste, mais il semble que M. Sala ne prendra pas cette solution.

Après un peu plus de deux heures de présentation de mémoire, les commissaires se sont retirés pour tenir des discussions à huis clos. À leur retour, ils annonçaient qu'à l'unanimité ils avaient décidé de se réunir la semaine prochaine afin de discuter de nouveau de la nomination de M. Sala, qui en principe devrait entrer en fonction le 1er août.

Yvon GIROUX



M. Léo Rémillard était décoré la semaine dernière de l'Ordre de la fidélité française, par le vice-président du Conseil de la Vie française en Amérique. (Voir texte page 10).



La semaine dernière c'était le centenaire de la paroisse "St-John the Evangelist" à Portage la Prairie. (Voir texte page 8).

Comme tous les jeunes à cette époque de l'année, Bicolo part en vacances. Il nous reviendra en septembre plus en forme que jamais car il en aura profité pour faire le plein d'idées pour t'amuser et t'apprendre de nouvelles choses. À l'équipe de Bicolo et à Bicolo, bien sûr, bonnes vacances.



À tous nos lecteurs, une joyeuse Saint-Jean-Baptiste

COMMENTAIRE



Impromptu



L'IMPORTANT, C'EST LA LONGUE VIE DU JOURNAL

Monsieur Maurice Gauthier
534, rue Bourgeault
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2Z6

Monsieur Gauthier,

Nous accusons réception de votre lettre dans laquelle vous exprimez votre inquiétude vis-à-vis de la continuité au sein du conseil d'administration de Presse-Ouest.

Contrairement à ce qui a été publié, soit, que la Société franco-manitobaine avait demandé au conseil de Presse-Ouest de demeurer en fonctions pendant au moins une année de plus, la SFM avait demandé aux membres du conseil de lui indiquer leur intérêt à continuer de siéger sur le conseil. Deux membres, soit Madame Boisvert il y avait déjà quelque temps et Monsieur Marion, plus récemment, avaient indiqué qu'ils n'étaient pas prêts à accepter un autre terme. Le conseil d'administration de la SFM a donc décidé de demander à deux des autres membres du conseil de siéger pour un autre mandat, soit jusqu'en mars 1983 et de demander à d'autres Franco-Manitobains de contribuer à leur journal. Nous comptions de cette façon assurer une continuité et en même temps impliquer d'autres Franco-Manitobains.

Les medias se sont mêlés de toute cette question avant même que la Société franco-manitobaine puisse entrer en contact avec les anciens membres du conseil de Presse-Ouest et nous connaissons tous ce que ceci a donné.

Nous croyons que l'élément de continuité dont vous parlez, Monsieur Gauthier, sera dorénavant assuré, en nommant trois personne jusqu'en mars 1983 et quatre personnes jusqu'en mars 1984, et par la suite des personnes pour une période de deux ans, Etant aussi préoccupé de l'avenir en général de Presse-Ouest, le conseil d'administration de la SFM a, à sa dernière réunion, décidé de mettre sur pied dès cet automne un comité d'étude sur la structure actuelle de Presse-Ouest et de proposer des moyens qui pourraient assurer que Presse-Ouest réponde plus directement aux besoins de la collectivité franco-manitobaine.

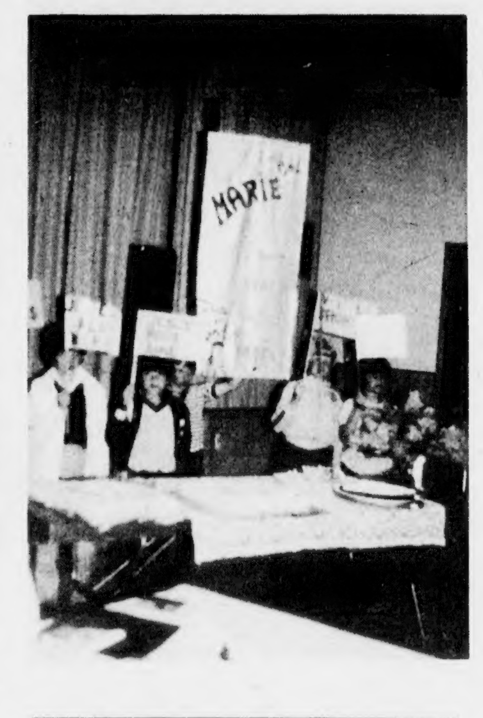
Comme l'a si bien dit Monsieur Claude Gagné -- l'important, c'est la longue vie du journal -- et nous sommes convaincus que cette étude en plus du travail quotidien du conseil d'administration et des employés de Presse-Ouest vont contribuer à cet objectif.

Espérant que ces quelques renseignements vous seront utiles, je vous prie d'agréer, Monsieur Gauthier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Léo Robert
Président
le 22 juin, 1982

75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de la Nativité





Ce fut fête à Somerset le dimanche 6 juin alors qu'on célébrait le 75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de la Nativité. Une messe en plein air suivie d'un dîner et d'amusements au terrain de jeux avaient été prévus pour l'occasion. Toutefois, à cause de la pluie le tout s'est déroulé à la salle communautaire où s'étaient rassemblés un grand nombre de paroissiens.

À l'offertoire, on a présenté trois documents indiquant les trois endroits de rassemblements religieux au cours des années, ainsi qu'une liste des paroissiens et un magnifique gâteau qu'avaient confectionné Nicole Payette et Colette Beernaerts.

À l'issue de la messe chacun reçut un document relatant les faits saillants qui ont marqué l'histoire de la paroisse.

Les comités de liturgie et des activités sociales avaient planifié cette fête du 75e anniversaire de la paroisse.

Voici quelques événements importants de l'histoire de la paroisse: 1ère messe par le père Théobald Bitsche le 24 septembre 1890; 1ère confirmation par Mgr Taché le 1er août 1893; bénédiction de la première chapelle le 9 septembre 1900 sous le vocable de "Notre-Dame de la Nativité"; terrain réservé pour le cimetière en 1902; 1ère résidence missionnaire en 1905; installation d'une cloche à la chapelle en 1905; fondation de la paroisse et nomination du premier curé, l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, le 8 juin 1907; chapelle agrandie et construction du presbytère en 1908; conseil Langevin des Chevaliers de Colomb en 1927; construction d'une nouvelle église en 1939; Congrès eucharistique (6,000 personnes) en 1942; Cercle de la Nativité des Filles d'Isabelle en 1943; Construction d'un couvent et arrivée de sept religieuses des s.n.j.m. en 1952; Construction d'un nouveau presbytère en 1973; incendie de l'église en 1981.

On note quatorze vocations religieuses dont un évêque, Mgr Aimé Decosse, trois prêtres et dix religieuses.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

TROIS P'TITS CHATS

Engora, Phélin et Féelidée,
nuitamment,
Dans les chaulières au couvent, se faufilant.
Chassé-croisé de courses, de sauts, et de cris;
Colin-maillard, jeu de chassé, charivari
De bruits. Toujours ainsi, chaque nuit chapardant
Le sommeil d'autrui - des Soeurs en casernement.
Ils piquent du bon poisson, en catimini,
Des frères du chapitre... Et, pour leurs rôties,
De dame nature, de la bonne gelée.
Esquivant les quolibets qui leur sont lancés,
Et les gros souliers, ils charment les astres
Et les enfants espiègles, de désastre,
Friands. Enfin, le matin, trêve de chahut.
Hélas! de paix, bien trop vite ils sont repus.

Gilles RENAUD, Ottawa

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,500 foyers du Manitoba français.
Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Sécrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY
Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobains 340, boulevard Provencher. **Téléphoner au No: 247-4823.**
L'abonnement annuel coûte: $15.00
Heures de bureau: Lundi au vendredi 9h à 12h; 12h30 à 16h30
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.
LA LIBERTÉ
C.P. 96
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

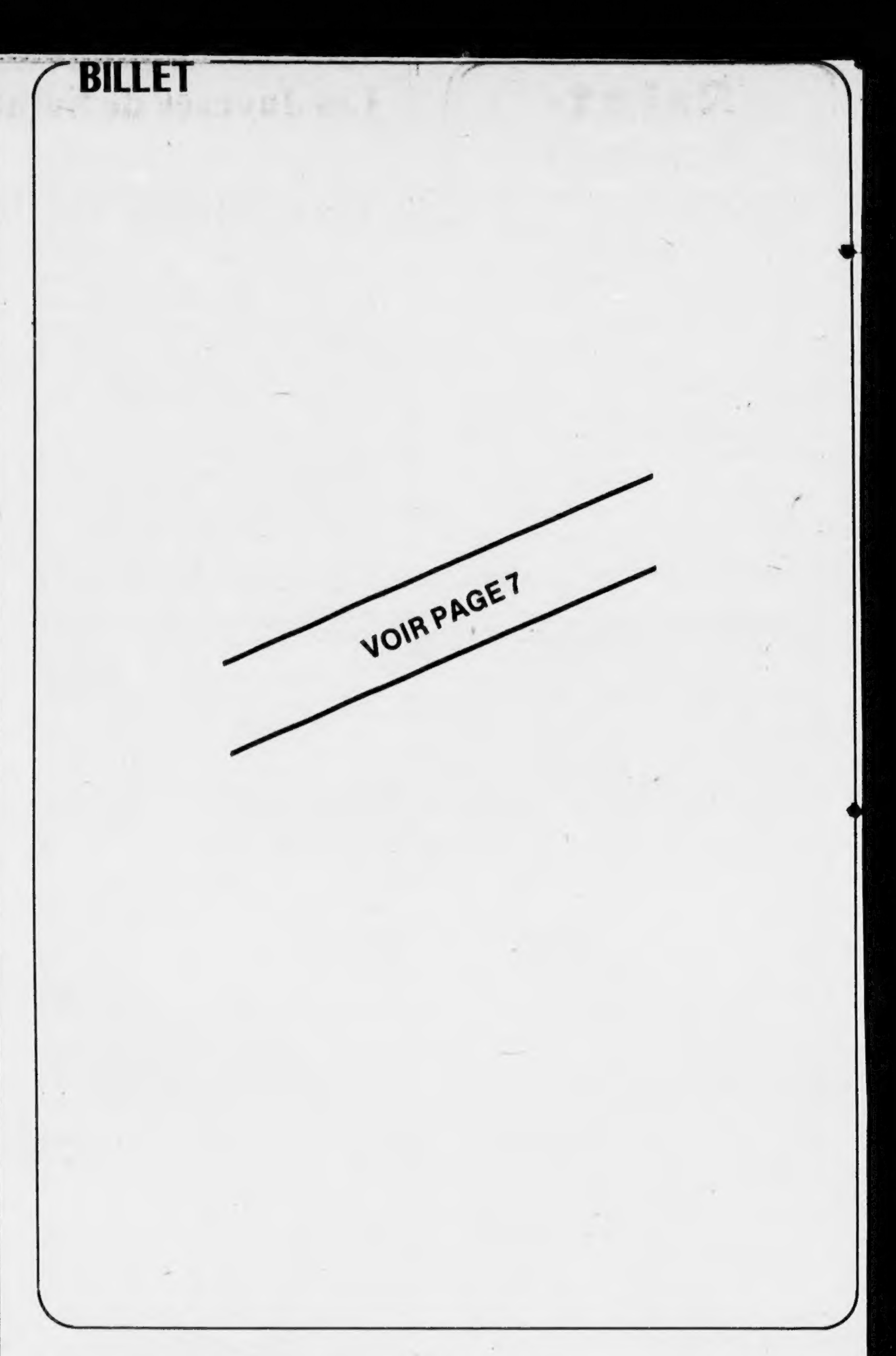
alphonse ©

VOIR PAGE 7

en bref...


VOIR PAGE 7

BILLET


VOIR PAGE 7

Saint-Joseph

Visite Pastorale

Les coeurs étaient en fête dimanche le 13 juin, pour tous les paroissiens de Saint-Joseph, qui recevaient l'envoyé du Christ, Mgr Antoine Hacault, pour sa visite pastorale dans la paroisse. Pour plusieurs c'était aussi journée spéciale, puisque 13 des nôtres étaient marqués de l'huile sainte, dans le Sacrement de Confimation.

À la messe de neuf heures, l'évêque fit son entrée dans l'église accompagné de M. le curé Louis Morin, et du cortège des servants de choeur. L'assemblée l'accueillait au chant du "Viens Esprit Saint".

Nos confirmants désiraient depuis longtemps cet événement marquant leurs âmes d'un signe spécial de l'appartenance au Christ et une longue préparation tant de la part des représentants de l'Église, le prêtre, les parents et les professeurs, avec toute l'application qu'ils y mirent rendaient ces jeunes âmes plus disponibles à l'Esprit Saint.

Accompagné de leur parrain ou marraine respective, choisi par eux-même, Philip Bérard, Marc et Rhéal Bissonnette, Bernard (Ben) et Joy Giesbrecht, Maria, Mona et Vivianne Sarrasin, Lynne Parent, Rachel et Sylvio Sarrasin, Paulette Rémillard, tous firent leur profession de foi, puis à l'invitation de l'évêque s'avancèrent pour recevoir le sacrement de confirmation.

Tous réunis prirent une part active à la célébration de la messe, tant par le chant et le partage de l'Eucharistie.

"Nous chanterons pour toi Seigneur
Tu nous a fait revivre.
Que ta parole dans nos coeurs,
À jamais nous délivre".

Ce chant de sortie acclamait le Seigneur d'une façon spéciale par tous.

Chers confirmés de 1982, c'est sûrement avec beaucoup de bonheur que vos parents et vos amis vous voyaient faire un pas nouveau dans votre vie en vous approchant de l'évêque pour recevoir des ces mains consacrées, le sacrement de Confirmation qu'il a le pouvoir de nous donner.

Que l'Esprit-Saint que vous venez de recevoir en plénitude, vous inonde de Ses lumières et de Ses bienfaits pour qu'à votre tour vous soyez des feux ardents parmi tous vos frères de la terre. Témoins du Christ, vous êtes et avec tant d'aide de l'Esprit d'Amour, vous le serez de la manière que lui-même le veut.

Votre passage parmi nous, Monseigneur, ne peut que raviver les tisons de charité, d'entraide, de fraternité que nous nous efforçons d'entretenir. Merci pour nous même et pour nos enfants! Soyez assuré que quelque soit la partie du corps mystique que nous formons, si petite soit-elle, nous voulons la garder bien vivante et toujours disponible aux volontés du Père.

De remercier tous ceux et celles qui ont donné beaucoup de leurs temps, de leurs force et d'amour pour que tout soit aussi bien fait qu'il se doit être pour une telle occasion, ne diminuera en rien tous les mérites qu'ils auront acquis à l'occasion, mais démontrera que nous reconnaissons et apprécions leurs efforts et l'en remercions à l'occasion.

RAPPEL - Vous êtes toujours les bienvenus pour nous contacter chaque fois que vous désireriez faire part à vos parents et amis d'une occasion spéciale et toute autre chose qui vous intéresse ou qui vous tient à coeur.

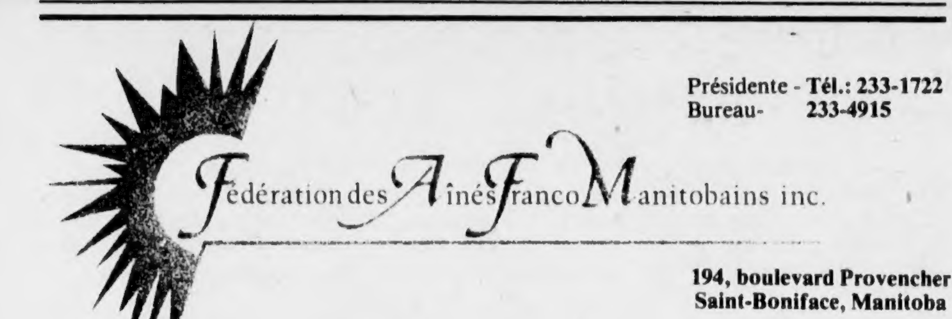
Les Jaycees de Saint-Adolphe

C'était au "St. Adolphe Motor Inn" que les Jaycees de Saint-Adolphe annonçaient leur premier gagnant du programme national 'Jeune fermiers d'intingués', (Canadien Oustanding Young Farmer) le 28 mai dernier. Ce programme veut reconnaître les jeunes fermiers qui font preuve d'excellence en matière d'agriculture. Ce programme existe déjà depuis trois ans au niveau national. Les gagnants locaux furent les frères Robert de Saint-Agathe: Louis et Réginald. Ceux-ci participeront à la compétition régionale (Manitoba et nord-ouest Ontario) à Brandon le 10 juillet 1982. Les gagnants régionaux se rendront ensuite au Calgary Stampede, où un gagnant national sera choisi.

Sincères félicitations aux frères Robert, Louis et Réginald, et bonne chance à la compétition régionale.



De gauche à droite: Murray Deacon, président du comité COYF, Jaycee de Saint-Adolphe; Ghislaine Robert, épouse de Réginald Robert, Réginald Robert, gagnant. (Louis Robert et sa femme Hélène étaient absents à la présentation).



Présidente - Tél.: 233-1722
Bureau- 233-4915

194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

La club de l'amitié - La Broquerie

A part de toutes nos visites à l'extérieur nous avons nos rencontres hebdomadaires à la Salle Roy - le jeudi. L'assistance est pauvre mais espérons que graduellement elle augmentera. J'en profite pour inviter tous nos membres à venir régulièrement.

Nous avons des parties de bingo, cartes, avec un bon petit goûter nous en profitons pour jaser, discuter. Des prix aux vainqueurs sont distribués. Les dernières semaines nous avons organisé un tournoi de sacs. Deux équipes se disputent le "gros prix". À date, les forts sont Alphonse Taillefer, Dorothée Desrosiers, et Aline Balcaen. C'est qu'il faut envoyer avec adresse, le sac dans les trous. À la prochaine réunion.

Les jubilaires

Nous voulons, les aînés - réitérer tous nos voeux de félicitations à Sr H Dupuis s.g.m. pour son 50e anniversaire de profession religieuse et à Sr Cécile Champagne s.g.m. pour son 25e anniversaire. Il faut qu'elle demeurent longtemps ici même à La Broquerie. Nous ne voulons pas oublier Sr Germaine Marcoux s.g.m. pour sa générosité en nous donnant des leçons de peinture à l'huile. Vous savez que les personnes âgées sont avides de nouvelles connaissances et l'ont démontré. La 3e étape de notre vie peut être très intéressante valorisante, productive et aussi agréable que toute autre période de la vie. Merci des aînés.

La semaine dédiée aux personnes âgées

La semaine du 6 au 12 juin était dédiée aux ainées du Manitoba. Plusieurs événements à différents endroits ont marqué cette semaine. Le 10 juin au Mall, à Polo Park les aînés francophones ont eu une journée spéciale. De nombreux comptoirs recouverts de divers articles confectionnés à la main tels que broderies, tricots, crochets, courte-pointes etc. remplissaient la salle! Le Foyer Chez Nous, le club Eclipse et combien d'autres étaient présents. Notre club de l'Amitié était là avec leurs articles soit pour vendre ou exposer. Irma & Denise sont revenues "mains vides et le sac "lourd". Bertha Norlin était aussi du nombre. Ce fut un voyage très enrichissant au point de vue de rencontres, échanges, et où l'on a pu regarder, admirer tous les chefs d'oeuvre de tous ces gens venus de tous les coins de la province.

Un spectacle de chants, danses folkloriques, etc.fut offert sous la direction de notre dévouée présidente, Alice Labelle. Plusieurs clubs affiliés participèrent. Ce fut une joyeuse journée, appréciée de tous.

À Saint-Vital au club EMMA

L'an dernier les membres du club EMMA aînés de la paroisse Saint-Eugène, à Saint-Vital avaient été les hôtes du "club de l'amitié" de La Broquerie. En bons amis ils nous avaient invités à leur rendre le pareil. Nous l'avons fait. Le 13 mai - un jeudi - Et non sans regret; Aline, Eva, Yvonne, Denise, Solange Irma, Eliza, Sr Germaine, Louise et moi-même s'y rendirent avec Gérard Tétrault comme chauffeur.

M. Foidard, le président, nous souhaita la bienvenue et on fut accueilli par les membres. Notre club avait préparé un délicieux lunch que nous partagions ensemble. Leur bon curé l'abbé Albert Fréchette nous accompagna. L'après midi fila rapidement par une joute de cartes (whist), avec prix pour les gagnants. Le seul petit nuage, c'est que comme toujours, les hommes se faisaient rares et les femmes se trompaient en changeant de chaises, nous avons vite appris.

Un petit programme récréatif suivit, intéerprété par des membres des deux clubs. Le tout se termina par un bon café et un heureux retour. Merci, gens de Saint-Vital de votre accueil, de votre beau lunch, etc., espérant qu'à l'avenir cela se répétera. Merci "Club EMMA

Marie Josèphe FISETTE
La Broquerie

Saint-Adolphe

Edmée LEGAL tél: 883-2131 Denise HANCOX tél: 883-2106

Un voyage de la 9ième année



Les élèves de la 9e année; 1ère rangée - Cheryl Kosman, Colette Milette, Erin Pajak - 2e rangée: Suzanne Leclerc, Nicole Gagnon, Michelle Funk, Nicole Laurencelle - 3e rangée: Ron Pastuzenko, Mona Soucy, Marc Penner, Marc Soucy, Lorraine Lagassé - 4e rangée: Lori Skoleski, Bill Charette, Jeff Job, Yvonne Pelletier, Bruce McTavish, Susanne Manaigre.

Vendredi, le 11 juin, les élèves de la 9ième année se sont rendus à Spruce Woods pour rencontrer les élèves de la 9e de Souris avec qui ils ont correspondu au courant de l'année scolaire 81-82.

Ce fut une journée remplie d'activités Les élèves ont participé à une partie de base-ball, de génie en herbe et de "Password". Ensuite, ils ont fait la tournée des "Bold Hills" près du terrain de campement. Là, ils ont pu visiter une forêt de conifères, une forêt caduque, une prairie et un désert. En bref, la journée fut très éducationnelle. En plus les élèves ont su profiter de cette journée pour nouer des liens d'amitiés avec des élèves d'une autre école.

60e anniversaire de mariage

Le samedi 12 juin une messe d'action de grâce fût chantée pour remercier Dieu à l'occasion du 60ème anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Lagassé. Leur enfants, Léo et sa femme Amanda, Auguste et sa femme Claire, Yolande, Sr Eliane f.d.i.c., Gertrude et son mari Lorenzo, leurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères et soeurs, parents et amis ce sont unis à eux. Le dimanche 13 juin de 14 à 16h il y avait à la salle polyvalente de l'école un thé où la paroisse était invitée à aller offrir ses voeux aux jubilaires. M. Denis Meilleur, neveux des jubilaires lut de nombreux télégrammes venus des premiers ministres du Manitoba et du Canada, Jos Clark et beaucoup d'autres ainsi que de parents qui n'ont pu assister à la fête. Sr Eliane f.d.l.c. a présenté des diapositives de la vie des jubilaires, de leur enfants et leurs familles. Elle était la narratrice tout au long de la présentation, le tout entrecoupé de chansons chantées par Gertrude et accompagné par Eliane. On souhaite longue vie et bonheur à ce couple qui a tant donné à cette paroisse et communauté.

Confirmation

La confirmation d'une trentaine de jeunes avait lieu à l'église les 14 et 15 juin, au cours d'une célébration eucharistique. Ce sacrement fut administré le 14 juin en français, et le 15 en anglais. Dans ce dernier groupe, il y avait aussi des jeunes de La Salle, Man. et de Niverville. Mgr Hacault questionna les jeunes Ceux-ci se sentirent très à l'aise en lui répondant fortement et correctement Après chaque cérémonie, ils se rendirent à la salle de l'église pour recevoir un cadeau de la LFC et de la CWL, ainsi que se faire photographier avec Mgr Hacault.

Calendrier

Dimanche le 27 juin marché aux puces de 10h à 17h au parc Saint-Adolphe. $5.00 la table. Pour vous inscrire téléphonez au No 883-2290. Les profits sont destinés à l'amélioration du parc.

Les loisirs d'été à Sainte-Anne

La nouvelle directrice des loisirs pour le village de Sainte-Anne, Mlle Carolyn Wyllie, espère que les jeunes participeront en grand nombre cet été à ce programme. Plusieurs activités y seront offertes telles que jeux, chansons, artisanat, théâtre, natation au Parc Bird's Hill et des excursions spéciales. Mlle Wyllie, qui a terminé sa première année à la faculté d'éducation à l'université du Manitoba, prévoit un été actif et excitant pour les jeunes. Un calendrier des activités sera offert, et les parents sont invités à lui soumettre leurs commentaires. Les parents intéressés à être volontaires pour cet été, peuvent la rencontrer au bureau du village entre 9h00 et 16h00, le No de téléphone est: 422-5293.

Soirée reconnaissance Scouts et Guides

C'est jeudi dernier que s'est déroulé la soirée conjointe de reconnaissance Scouts, Guides et Jeannettes, ayant pour but de souligner la participation et la contribution de certaines personnes dans leur mouvement respectif. Une centaine de personnes assistaient à cette soirée. Chez les Scouts une cinquantaine de personnes furent ainsi honorées, tandis que chez les Guides ce fut une trentaine.



Décorées du trèfle bleu, de gauche à droite: Rolande Kendall, Hélène Proteau, Marie-France Giasson et Marie Moquin.



De gauche à droite: Marcel Gauthier, reçu instructeur adjoint, Gilles Gagnon, décoré de la médaille de service émérite à titre de permanent, et Emile Sabourin, reçu instructeur adjoint.



Décorées pour de longs services rendus aux Guides (10 ans), de gauche à droite: Hélène Proteau, Lucille Courcelles et Rachel Schaubroeck.



De gauche à droite: Léandre Buisse, Léo Danais, Philippe Fillion et Diane Gervais reçus de la "badge" de bois. (absente de la photo Hélène Gauthier).

LA LIBERTÉ remercie certains collaborateurs

À sa réunion du 15 juin, les membres du conseil d'administration de Presse-Ouest Ltée décidèrent afin de réduire les coûts de production au journal d'éliminer l'aide éditorialiste-pigiste. La lettre du directeur envoyée aux collaborateurs le 22 juin, reproduite ci-dessous, fait le point à ce sujet et explique en quelque sorte les espaces libres au début du journal.

Cher collaborateur,

À sa dernière réunion tenue le mardi 15 juin dernier le nouveau bureau de direction de Presse-Ouest Limitée a adopté la motion suivante qui m'a été transmise de vive voix par son président, monsieur Maurice Péloquin, lors de son appel téléphonique à mon domicile le jeudi soir 17 juin 1982.

"Afin de réduire les coûts de production, il est proposé que l'aide éditorialiste-pigiste (en excluant les correspondants des campagnes) soit éliminé".

Cette décision, inutile de le dire, affecte énormément le contenu du journal, qui s'était amélioré de beaucoup dernièrement. Au niveau administratif cette décision me laisse quelque peu perplexe étant donné que le chiffre d'affaires pour cette année fiscale au 15 juin 1982 dépassait de quelque peu celui de l'an dernier pour la même période.

Les chroniques régulières éliminées par cette décision sont donc les suivantes: le Commentaire, Alphonse, en Bref, le Billet et Impromptu. Les arrangements avec d'autres pigistes occasionnels sont également annulés, par exemple les critiques de pièces de théâtre et de spectacles.

Je tiens à remercier sincèrement tous les gens qui ont collaboré depuis mon arrivée au journal en septembre dernier et qui ont si spontanément accepté de m'épauler pour assurer un meilleur contenu. Nommément je remercie donc Jean de Lotinville, Rossel Vien, Raymond Hébert, Rhéal Cenerini, Daniel Tougas, Robert Freynet, Ingrid Joubert et Guy Smith.

Le directeur.

Portage la Prairie

Lynne S. ROLLIN

Le centenaire de la paroisse "St John the Evangelist"



Procession au début de la messe par les enfants des cours de catéchèse, portant des drapeaux qu'ils ont fabriqués.



Madame Laramée - présidente du comité organisateur.

Quelque cent ans d'histoire viennent d'être consumés à Portage la Prairie alors que la paroisse "St John the Evangelist", à l'origine la mission Cuthbert, a célébré, au cours de la fin de semaine du 18, 19,20 juin, son 100e anniversaire.

Alors que l'histoire catholique de la région remonte au temps du Sieur de la Vérendrye et du Fort la Reine, la mission de St Cuthbert fut canoniquement érigée par l'archevêque Taché du diocèse de Saint-Boniface, en 1882. La mission était à ce temps desservie par des pères Jésuites de Saint-Boniface et le père Isadore Kavanagh. Plus tard en 1896, suite à une pétition des paroissiens, le père J.G. Sinnet était appointé comme prêtre résidant à la mission.

Depuis lors 20 prêtres ont servi la paroisse, incluant le présent pasteur, Maurice Comeault, qui comme ses prédécesseurs oeuvre dans la paroisse de main avec les nombreux groupes et organisations, dont la légion de Marie, les Chevaliers de Colomb, le "Catholic Women's League" pour n'en nommer que quelques-uns.

Selon Maurice Comeault, pasteur de la paroisse St-John depuis environ un an, l'ensemble de la célébration a été un succès. Les mois de travail ardu à retracer l'histoire de la paroisse, à regrouper photos et articles de journaux, à organiser la célébration, à envoyer des invitations ont porté fruits alors que le comité organisateur a vu son rêve devenir réalité. Des anciens paroissiens, des amis, des parents venus d'un peu partout au pays se sont joints aux Portageois pour célébrer un passé commun chargé de doux moments et un futur rempli d'espoir.

Madame Avonne Laramée, présidente du comité organisateur et le père Maurice Comeault, s'accordent pour dire que les six mois de préparatifs n'ont pas été perdus. Au contraire selon le pasteur une foule beaucoup plus nombreuse que prévue s'est présentée à Island Park, dimanche après-midi pour la célébration de la messe suivie de jeux pour les enfants. "Nous n'avons pas eu assez de chapelets pour tous" de dire le pasteur.

À l'occasion de son centenaire la paroisse de St-John a reçu six cents chapelets fabriqués à la main par des habitants de Bellefontaine, Haïti. St-John a adopté cette paroisse, il y a déjà quelques mois par l'intermédiaire de M. Harry Hosey du Tennessee, E.U. qui a participé aux activités de la fin de semaine, alors qu'il est de passage à Portage la Prairie.

La présidente du comité organisateur formé de Celestine Nott, George Sitter, Kay Nickels, George O'Neil, Dorothy Josling et Hugh Moran, s'est dite enchantée du travail de tous. "Je suis heureuse de la visite du cardinal Flahiff et du nouvel évêque, son Eminence Adam Exner car ils ont eu la chance de voir l'apport de tous et chacun. C'était pour eux une excellente occasion de rencontrer les Portageois", de dire Mme Laramée.

La célébration du centenaire qui commençait officiellement vendredi après-midi avec l'enregistrement et l'exposition des photos et des articles de journaux représentant les différents groupes et organismes oeuvrant au sein de la communauté a connu son point culminant lors de la concélébration de la messe, dimanche où encore une fois la présence du cardinal Flahiff et du nouvel évêque, Mgr Adam Exner a certes été appréciée. Mgr Jamieson, le curé Roy Larabee, à Portage de 1964 à 1968, les diacres Bill Parrack et George Sitter, Le père Jaropolk Radkewycz et le diacre Micheal Strelic de l'église ukrainienne de même que Mgr Normand Chartrand, pasteur de Ste-Hyacinth, paroisse soeur de St-John, ont également pris part à la célébration de la messe.

Le banquet et la danse organisés par les Chevaliers de Colomb, dont l'organisation fête également son 100e anniversaire cette année, a été source de joie et de divertissements pour plusieurs et l'opportunité de renouer des liens avec des copains perdus de vue depuis quelques années. Plus de cent-soixante personnes se sont présentées pour le banquet.

C'est avec soulagement que Madame Laramée qui se dit très fatiquée après une telle fin de semaine et toutes celles qui ont précédées, affirme qu'elle n'a pas d'autre projet immédiat si ce n'est de consacrer son temps libre pour les jeunes.

Le pasteur se dit aussi soulagé que le tout soit terminé mais aussi très heureux de la tournure des événements. Ce n'est que dimanche matin qu'il a pris la décision définitive à savoir que la messe serait célébrée à l'extérieur malgré la présence de sombres nuages dans l'air. Comme mentionné après la messe, la foule a fait preuve de beaucoup de foi en se rendant en si grand nombre à Island Park malgré la menace de pluie. Quelqu'un a dû entendre des prières puisqu'il a plu partout dans les environs de Portage sauf sur l'île. Ça promet pour les cent ans à venir...



Chapelets d'Haïti donnés pour la paroisse adoptive de St. John



Recueils de photos et d'articles de journaux installés au sous-sol de l'église.

Saint-Norbert

Fête de reconnaissance à Saint-Norbert



C'est le dimanche 13 juin que la paroisse de Saint-Norbert a tenu à rendre un hommage de reconnaissance à Sr Rachel Schaubroeck f.d.l.c. Les deux principaux moments de cette fête de reconnaissance ont été la célébration de la Parole et de l'Eucharistie du matin et le thé-rencontre, l'après-midi.

Sr Rachel nous quitte après un stage de quatorze ans à Saint-Norbert où elle s'est dévouée sans compter dans divers secteurs de la paroisse. En plus de ses tâches comme enseignante et religieuse, elle a été membre du Conseil de pastorale animatrice du mouvement des Guides, membre du Comité de liturgie, membre de la chorale de Saint-Norbert, animatrice de la catéchèse et cheftaine de groupe.

Divers témoignages de remerciements lui ont été rendus le matin, dont ceux du curé, l'abbé Bernard Bélanger et de la Provinciale des Filles de la Croix, Sr Rose-Marie Lambert. M. Raymond Constant parla au nom du Conseil de pastorale et de la paroisse, Mme Paulette Lafond, au nom du Comité de liturgie, M. Hubert Balcaen exprima les sentiments des membres de la chorale, Mme Marcelle Marcoux ceux des Mouvements-Guides-Scouts- Louveteaux-Jeannettes-Castors. Mme Rachel Turenne prit la parole au nom de la LFC de Saint-Norbert tandis que Mme Lorette Delaquis rendit un hommage au nom des professeurs, Rachel Laurendeau et Richard Cenerini au nom des enfants de l'école et Monique Constant pour remercier Sr rachel de son dévouement dans le domaine de la catéchèse. Sr Rachel fut vivement touchée de tous ces témoignages et, à son tour, remercia tout le monde.

En plus de l'abbé Bernard Bélanger les principaux responsables de toute la fête étaient Mmes Paulette Lafond et Lorette Delaquis. Plusieurs collaborateurs et collaboratrices de la paroisse ont prêté main forte à divers moments soit pour la préparation, soit pour la décoration ou encore, comme aides à l'occasion du thé de l'après-midi.

La chorale de Saint-Norbert sous la direction de Mme Claudette McDonald s'était préparée pour la circonstance et exécuta plusieurs chants durant la Célébration Eucharistique. C'est dans le cadre de cette Célébration, d'ailleurs, qu'un cadeau fut remis à Sr Rachel au nom de la paroisse.

Félicitations sincères à notre curé, l'abbé Bernard Bélanger et à Mmes Paulette Lafond et Lorette Delaquis pour leur magnifique travail de planification et pour la façon dont ils ont mené cette initiative à bonne fin. Remerciements à tous ceux et celles qui ont aidé à l'exécution de cette fête de reconnaissance et à ceux qui y ont assisté.

Hubert BALCAEN
le 17 juin 1982

Changements à noter à la SHSB

Depuis le 4 janvier dernier, grâce au programme de développement communautaire du ministère d'emploi et d'immigration, deux employées sont occupés à inventorier et à classifier les divers fonds des archives de la Société historique de Saint-Boniface. Et, depuis le 3 mai 1982, dans le cadre du programme provincial "STEP", une étudiante classifie la collection d'archives du Musée de Saint-Boniface déposée à la SHSB. Afin de mener à bonne fin ces deux projets, il s'avère nécessaire de fermer les archives et la bibliothèque de la SHSB à toute consultation jusqu'au 5 septembre. Nous nous excusons pour ce contretemps.

Réunion annuelle Scout et Guide

C'est le premier juin 1982. Le temps est à pluie. Il fait froid et sans soleil. C'est une soirée idéale pour une réunion annuelle. Et pourtant très peu de parents affectés au Mouvement Scout et Guide se rendent pour l'occasion. Si l'on exclut les animatrices, les animateurs et les membres du Comité de parents, il en reste peu. Cependant l'enthousiasme et la vigueur de l'assistance présente compense pour la quantité.

Deux invités nous honorent de leur présence. Mme Corinne Hochman coordonnatrice des Guides du diocèse nous apporte des paroles encourageantes. M. Emile Sabourin permanent au District Scout de la Rivière Rouge souligne l'entrain et la coopération qui existe dans le Mouvement Scout à La Broquerie. Il adresse des félicitations chaleureuses à toutes les personnes impliquées. Il nous assure qu'une plaque commémorative de la Plantation 81 est maintenant en construction.

Chaque unité présente un rapport sur leurs activités et leurs finances. Chaque unité réussit à trouver les fonds nécessaires pour subvenir à leurs besoins. Je tiens ici à féliciter et à remercier toutes les animatrices et tous les animateurs qui dépensent beaucoup d'heures pour la réussite de leur unité. Beaucoup d'heures sont dépensées à la préparation et à l'exécution de projets, Rallye, Plantation, Camp, etc... À toutes les personnes suivantes un grand merci: Jeannettes -- Lucie Kirouac, Hélène Nadeau, Evelyne Fournier; Castors -- Frère Réal St-Pierre, Anita Bouchard, Yolande Laurencelle, Céline Gagnon, Antoinette Bissonnette, Lina Decelles; Louveteaux -- Louise et Jules Balcaen, Lucille et Gilbert Tétrault; Éclaireurs -- Gisèle et Lionel Gauthier, Angèle et Claude Jolicoeur.

Nos deux Chefs de groupes Hermance Granger pour les Guides et Jeannine Kirouac pour les Scouts assurent une bonne surveillance de leur secteur et apportent une expertise extraordinaire bien appréciée. Merci beaucoup à vous deux pour vos nombreuses années de services.

Deux membres du Comité protecteur ont soumises leur résignation. Merci à Estelle Taillefer et Céline Gagnon pour plusieurs années de services.

Au chapitre de l'élection l'assemblée fait entrer en fonction Jeannette Fréchette et Olivier Normandeau pour un terme de 2 ans; Béatrice Boily et Carmelle Gagnon pour un terme d'un an. Ces quatres personnes se joignent à Fernand Fournier et Hubert Bouchard pour former le Comité protecteur pour l'année 82-83.

Au terme des nouveautés il est à signaler que la cotisation par jeune est augmenté à $15 pour l'année 82-83.

Gilbert Tétrault offre sa démission comme animateur Louverteau. C'est un départ regrettable mais un gros merci pour tes deux années de service. Espérons te voir faire un retour dans l'avenir.

L'assemblée demande qu'on accorde une priorité à l'unité Éclaireur par une réunion avec les parents pour rediscuter les options.

Francofonds nous a accordé un don de $150 pour la formation des animateurs Eclaireurs. C'est la deuxième année consécutive que Francofonds nous aide.

En somme, ce fut une année bien remplie d'activités intéressantes. Les mouvements Scout et Guide sont des Mouvements de formation excellente. Il est souhaitable que l'essor actuel continue dans l'avenir. À tous un merci pour votre entrain, coopération, patience, courage, enthousiasme, et quoi encore.

H. BOUCHARD
Président Comité protecteur
Scout-Guide

La Saint-Jean

Les préparatifs pour la fête de la Saint-Jean tirent à la fin. En effet, c'est ce soir qu'a lieu l'ouverture. Ça commence par une danse avec les Basses, suivi d'un monologue avec notre Yvan Deschamps local, André Granger.

Demain matin, y a le déjeuner aux crêpes avec CKSB. Il y a aussi le départ du Marchefonds de Sainte-Anne et du Cyclefonds du Centre Culturel à Saint-Boniface. Des jeux sont prévus pour les jeunes et les moins jeunes; il y aura des spectacles, de la bonne cuisine, un petit canot, un spectacle de Roger Collette et la soirée se terminera par le feu de la Saint-Jean vers 23h30.

Dimanche, ça commence avec le déjeuner aux crêpes, la messe de la Saint-Jean à 10h00, suivie des tournois de balle, de la bonne cuisine et la journée se termine par le spectacle de Roger Collette à 20h00.

Ce sont de fêtes qui s'annoncent très intéressantes. Et plus on est, mieux on s'amuse.

M. Rémillard décoré de l'Ordre de la fidélité française

Le Conseil de la Vie française en Amérique reconnaissant les services rendus à la cause française pendant près de 40 ans par M. Léo Rémillard lui décernait, la semaine dernière, la décoration de l'Ordre de la fidélité française, en présence de plusieurs de ses collègues de Radio-Canada, de ses parents et amis au Centre culturel.

En 1946, M. Rémillard fait partie de la première équipe des annonceurs avec Emile Savoie et Henri Bergeron, lors de l'ouverture du poste CKSB. À ce moment-là on y fait de tout, surtout de longues heures. "Léo a même fait la cuisine. Eh oui, vous vous souvenez du "Club des Ménagères". Il en a donné des recettes sur les ondes", a rappelé M. Maurice Gauthier lors de son allocution. M. Rémillard s'est également beaucoup impliqué dans le théâtre, un jour qu'il interprète un rôle dans la pièce "L'heure H" du Cercle Molière, le consul de France le remarque. On lui offre une bourse du gouvernement français, et il s'en va à Paris pour un an. À son retour il devient directeur des programmes à CKSB.

En 1950 on a besoin d'aide en Alberta, parti pour quelques mois M. Rémillard passe six ans au poste CHFA, d'abord comme directeur des programmes puis comme directeur. De retour au Manitoba, il devient coordonnateur puis directeur du réseau français de Radio-Canada pour l'Ouest canadien. En 1964 il repart de nouveau et à son retour en 1970 il reprend la direction des services français de Radio-Canada pour les prairies. Il s'est impliqué dans presque tous les domaines de la vie française. En Alberta il devient vice-président de l'ACFA. Plus tard on le retrouve à la présidence de l'Association de l'Éducation des Canadiens français du Manitoba. Il fait aussi un stage à la présidence du Centre culturel de Saint-Boniface. M. Gauthier a également souligné lors de son allocution, le rôle important que son épouse Raymonde a joué dans sa vie.

Prenant la parole par la suite, M. Rémillard a déclaré avoir fait partout ce qu'il avait aimé et qu'il aimait encore ce qu'il faisait. M. Rémillard a aussi rendu hommage à son épouse qui l'a appuyé pendant 40 ans. "Pendant que je défendais la cause, avec un grand C, elle prenait soin du foyer et s'évertuait à faire de nos enfants de vraies bonnes francophones en leur répétant mille et une fois par jour: "Parle français, parle français, parle français!".

M. Rémillard avait un message à donner aux jeunes qu'il invite à retransmettre le flambeau de la francophonie aux générations futures. "Ne lâchez pas, prenez l'initiative. On vous respectera davantage à cause de vos convictions et vous serez heureux d'avoir fait des efforts pour conserver votre héritage culturel".



De gauche à droite: M. Raymond Marcotte, Mme M.J. Ragot, M. Léo Rémillard et son épouse Raymonde, le juge M. Alfred Monnin et M. Maurice Gauthier.

M. Rémillard a par la suite rappelé une résolution incluse dans le rapport de la réunion générale de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, en date du 21 janvier 1961, alors qu'il en était le président. Cette résolution se lisait comme suit:

"Attendu que la nécessité d'un grand centre franco-manitobain est reconnu de tous, qu'il soit résolu que l'Association d'Education poursuive plus avant l'étude déjà commencée de ce projet. Cette résolution répond à un rêve que nous nourrissons depuis longtemps, celui de construire un grand centre français à Saint-Boniface qui abriterait tous nos organismes, qui comprendrait des bureaux pour toutes nos associations nationales, salles de spectacles, de réunions et même un restaurant".

"Aujourd'hui c'est devenu une réalité, car nous y sommes dans ce centre inauguré en janvier 1974. Tout cela pour vous dire que la francophonie n'était pas morte à ce moment là, elle ne l'est pas encore, mais que bien au contraire, elle est en vie et bien portante."

M. Rémillard a terminé son allocution en répétant une phrase que ses amis et ses proches ont si souvent entendue: "La vie est comme une rose, elle ne dure que ce que durent les roses, l'espace d'un matin". "Francophones, dépêchons-nous de bien la remplir cette courte vie", de lancer celui pour qui cet honneur était bien mérité.

Yvon GIROUX

Saint-Lazare

Armand GUÉNETTE tél: 683-2302 683-2286

Concert à l'élémentaire



Vive Papa! Voilà le thème du concert présenté jeudi soir dernier à l'école par les élèves de l'élémentaire. à l'occasion de la fête des pères. (pour les papas, l'entrée était gratuite). Les recettes de la soirée iront à la chorale des Coeurs Joyeux qui se rend à Yorkton le mardi 22 juin pour chanter sur le programe de télévision "Profile".

Le concert débuta par des chants présentés par Les Coeurs Joyeux et la chorale des filles des grades 5 à 9. Ce fut ensuite le tour de Michèle Deschambault qui interpréta la chanson "Tous les garçons et les filles" suivit de Lisa Chartier et Zita Fafard avec "Can I Have This Dance"... Monique Plante et Monique Huberdeau interprètent la chanson thème du film "Ice Castles". Lynne Simard, Josée Chartier, Anna Marie Fulhum et Odette Huberdeau accompagné de Monique Plante nous présentèrent deux chants. Les filles des grades 7, 8 et neuf présentent un tour de danse au son d'une composition d'André Gagnon "WOW"... La soirée se termina par Les Coeurs Joyeux avec quelques chants tel que Merci Mon Ami, Vive Les Papas etc...

Une soirée des plus agréables et un grand merci aux responsables et aux élèves... Bonne Chance à Yorkton....



Rallye du mouvement scout

Un grand rallye avait lieu le lundi soir 14 juin, dans la cour de l'école. Cette dernière rencontre de la saison débuta par la récitation du chapelet devant la statue de la Sainte Vierge près du couvent.

Par la suite ce fut le concours de saut de grenouilles chez les castors qui avaient été divisés en deux groupes pour l'occasion. Carey Belhumeur avec François remporta le trophée du premier groupe avec un saut de 57 1/2 pouces pour François. Chez le deuxième groupe ce fut Kermite de Stépane Chartier qui se mérita le trophée. Kermite sauta non moins de 83 3/4 pouces en trois bonds. Ce fut un concours fort intéressant pour les participants et pour les spectateurs. En parlant de spectateurs. Où étiez vous les parents? Ne croyez-vous pas que le dévouement des chefs et le travail réussi par vos enfants ne méritait pas plus d'encouragements. Ce n'est certainement pas bien encourageant pour ces chefs.

Le saut de grenouilles fut suivi de deux parties de balle. La première mettait au prises les Jeannettes avec les Louveteaux et l'autre se disputait entre les Guides et les Scouts. Ce fut deux parties remplies d'entrain. Le rallye se termina avec le feu de camp. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont donné beaucoup de leur temps, partager leurs talents et démontré une patience sans pareille envers les jeunes. C'est grace à eux si le mouvement scout existe toujours et va de l'avant à Saint-Lazare. Félicitations à tous ces jeunes qui ont pris une part active toute la saison. Bravo.....



Les gagnants du concours, de gauche à droite: Corey Belhumeur et Stephane Chartier.

Décès de Murray Decorby

Vendredi soir dernier, alors qu'il revenait du champ, M. Murray Decorby, se trouva en panne sur un petit pont qui traverse la rivière Qu'appelle. En descendant de son camion pour voir ce qu'il y avait, il semble avoir glissé et tomba dans la rivière et se noya. Le cadavre a été retrouvé le mercredi 16 juin vers 14 heures. Tout le monde connaissait Murray qui faisait son petit bonhomme de chemin doucement, sans faire de bruit. En plus de travailler la terre, Murray était aussi mécanicien à la mine de potasse de Rocanville. Nos sincères condoléances à Mme Decorby et sa famille.....

1882 — CENTENAIRE FREYNET — 1982


Achille Freynet et son épouse Alexina, le premier-né d'Ernest et Catherine Freynet.


Édouard, le deuxième enfant de l'ancêtre Freynet, et son épouse Rosa.


Marie Freynet, la troisième enfant de la famille.


Arthur et son épouse Julia, le dernier enfant de la famille Freynet.

Ce n'est qu'en 1877 que La Broquerie commença à recevoir des colons.

La région était encore peu peuplée quand les Freynet vinrent s'y établir en 1882. De fait, à leur arrivée, La Broquerie n'était qu'une mission desservie par le curé de Sainte-Anne car ce ne fut qu'en 1883 qu'eut lieu l'érection canonique de la paroisse. D'autre part, la municipalité, qui avait été établie suite au démembrement de celle de Sainte-Anne, en était aussi à ses débuts. Les Freynet peuvent donc être considérés comme de véritables pionniers puisqu'ils connurent toutes les difficultés inhérentes à la vie de ceux qui s'engagèrent hardiment dans la conquête de cette région inhabitée.

Heureusement les rigueurs de l'existence dans ce pays de colonisation étaient tempérées par l'esprit d'entraide qui régnait à cette époque.

C'est donc en 1882 que les Freynet arrivèrent au Manitoba. Le groupe d'arrivants comprenait Germain, son fils Ernest, sa belle-fille Catherine Landermann et son petit-fils Achille, qui était alors âgé de trois ans. La famille Freynet était accompagnée de la famille André Dubois. André était le beau-frère d'Ernest Freynet puisqu'il avait épousé Mélanie Landermann, la soeur jumelle de Catherine.

Ces arrivants étaient originaires de France. L'ancêtre Germain né au Pey de Lavaldens dans le département de l'Isère en 1822 avait épousé Anne Faure en 1845. D'origine terrienne, Germain exerça différents métiers. En 1846 quand Ernest naquit on le retrouve à Grenoble où il s'était fait chapelier. En 1855, il s'expatria en Algérie et c'est à Dalmatie qu'il se fixa avec sa famille. La région se prêtait bien à la culture de la vigne et Germain se fit donc vigneron, et selon la tradition orale ses affaires étaient assez florissantes.

Ernest n'avait que neuf ans quand ses parents émigrèrent en Algérie. Il participa à la guerre franco-allemande de 1870 mais heureusement en sortit indemne. En 1876 il épousa Catherine Landermann. Lors de son départ d'Algérie pour le Canada il était propriétaire d'une exploitation agricole. Ayant subi un revers de fortune et attiré par la publicité mirobolante du Ministère de l'immigration du Canada, il prit la décision de se diriger avec sa famille vers le Manitoba. Son père ne pouvant se résoudre à le voir partir le suivit dans cette nouvelle aventure. Ce fut heureux aussi que la famille Dubois se joignit à celle d'Ernest, car ensemble elles pourraient mieux lutter contre la solitude et les épreuves qui les attendaient dans un pays étranger.

Les premières années furent extrêmement dures. Venant d'une contrée au climat méditerranéen, ils n'étaient pas équipés pour envisager les rudes hivers canadiens. Leurs premières expériences en terre manitobaine exigèrent beaucoup de courage et une confiance inébranlable dans la Providence. Les beaux-frères se portèrent acquéreurs de concessions contiguës situées près de La Broquerie. Le terrain était tellement rocailleux qu'ils durent travailler d'arrache-pied pour subvenir aux besoins de leurs familles. La famille Dubois comptait cinq enfants. Quant à Ernest et Catherine, ils avaient eu le malheur de perdre leur enfant premier-né, une fille Isabelle, qui mourut en Algérie à l'âge de quatre ans. Leur premier fils Achille naquit lui aussi en Algérie. Trois enfants naquirent à La Broquerie, Edouard en 1882, Marie en 1886 et Arthur en 1890.

L'ancêtre Germain mourut en 1901. Deux ans après, la mort vint ravir Ernest à l'affection des siens. Heureusement, Archille et Edouard étaient en âge d'assumer les responsabilités qui leur incombaient dorénavant. Puisque la terre donnait un rendement peu satisfaisant, ils commencèrent à s'intéresser à l'industrie forestière qui se développait dans la région de Sandilands à environ trente-six kilomètres de La Broquerie. Quelques années plus tard c'est dans ce petit hameau que les trois frères et leur mère s'établirent.

Satisfaits de leur nouvelle situation, les trois frères décidèrent d'y demeurer de façon permanente. En 1909. Achille épousa Alexina Therrien et de cette union naquit cinq enfants. En 1917, Arthur épousa Julia Laurencelle et en 1924 Edouard épousa Rosa Laurencelle. Arthur et Julia eurent six enfants, tandis que Edouard et Rosa en eurent neuf, dont deux moururent en bas âge.

Les enfants Freynet eurent une jeunesse heureuse puisqu'ils grandirent dans des foyers chaleureux. Profondément catholiques et français, leurs parents leur inculquaient les valeurs chrétiennes et soutenaient généreusement la mission desservie par le curé de Woodridge. De même, ils combattirent vaillament pour que le français soit enseigné à l'école. Ils léguèrent à leurs enfants l'héritage précieux de la langue et de la foi.

C'est à Sandilands, pays qu'ils aimaient tant que s'éteignirent Achille et Edouard, le premier en 1940, le second en 1945. Arthur mourut à Saint-Vital en 1966. Leur mère Catherine avait été rappellée à la maison du Père en 1931 et leur soeur Marie en 1935.

Marie avait épousée en 1907 Louis Desmarais de Marchand. Celui-ci fut successivement épicier à Saint-Jean-Baptiste et à Dufresne avant de venir se fixer à Saint-Boniface. C'est donc à Saint-Boniface que les époux Desmarais élevèrent leur famille d'une fille et de cinq fils. En plus d'être une mère affectueuse, Marie était appréciée de tous surtout pour sa bonté envers les malades et les orphelins.

Tous les Freynet de la première, deuxième et troisième génération reposent au cimetière de La Broquerie à l'ombre du clocher argenté de l'église où s'étaient déroulés tant d'événements importants de leur vies.

C'est dans cette même église que sera célébrée la messe d'action de grâces à l'occasion du centenaire de l'arrivée des ancêtres au Canada. C'est à La Broquerie aussi que se dérouleront du trente juillet au premier août les fêtes pour commémorer le centenaire. C'est avec beaucoup de joie que la famille anticipe ces journées merveilleuses des retrouvailles qui rassembleront des descendants Freynet de tous les coins de notre vaste pays et même de la France.

Lucille FREYNET

À la présidence de la FFHQ

Lors de son assemblée générale annuelle, qui s'est tenue à Montréal les 12 et 13 juin, la Fédération des Francophones hors Québec a choisi de poursuivre l'orientation qu'elle s'est tracée durant la dernière année en réélisant Mme Jeannine Séguin à la présidence pour un autre mandat.

Les autres membres du bureau de direction pour l'année qui vient sont MM. Léo LeTourneau, du Manitoba à la vice-présidence; Yves Saint-Denis, représentant de l'Ontario; Roger Doiron, du Nouveau-Brunswick, représentant les provinces de l'Atlantique; et René Chenoll, de la Colombie britannique, représentant les provinces de l'Ouest. M. Chenoll succède à Mme Irène Chabot de la Saksatchewan. Tous ces mandats sont pour une durée d'un an.

(communiqué)

INFO DIOCESAINS

ORDINATION SACERDOTALE DE RÉAL LÉVÊQUE



C'est avec grande joie que le diocèse de Saint-Boniface annonce que Réal Lévêque sera ordonné prêtre par l'imposition des mains de Mgr Hacault le vendredi 20 août à 19h30, en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Réal Lévêque, fils unique de M. et Mme Armand Lévêque, est né à Saint-Boniface en 1949. Il fréquenta le Jardin Langevin des Soeurs Oblates, l'école Provencher et le Collège de Saint-Boniface. Suite à l'obtention de son baccalauréat ès arts, il s'inscrivit à la Faculté d'Éducation. Par la suite il enseigna pendant sept ans à Ashern, à Notre-Dame-de-Lourdes et à La Broquerie. Il fut un membre très actif au sein de l'Exécutif provincial des Éducateurs franco-manitobains.

C'est en 1978 qu'il décida de changer d'orientation. Il entra au Grand Séminaire de Montréal dans le but de se diriger vers la prêtrise. En 1981 il obtint son baccalauréat en théologie. De septembre dernier à ce jour, Réal oeuvra comme stagiaire à la paroisse de Mary, Mother of the Church.

Le 20 août sera, tant pour le futur ordonné que pour sa famille, ses amis, ses connaissances et le diocèse, un jour de grandes réjouissances. L'abbé Réal Lévêque invite tous et chacun à venir partager avec lui ces moments de grâces et de joies profondes.

Le nouvel ordonné célébrera une messe solennelle d'actions de grâce le dimanche 22 août, à midi trente, en la Cathédrale de Saint-Boniface. Le jeudi 2 septembre à 19h30, l'abbé Réal célébrera sa première Eucharistie à sa paroisse de stage, Mary, Mother of the Church, 828, Silverstone (coin Dalhousie) à Fort Richmond, Winnipeg.

Une réception suivra la cérémonie de l'Ordination et de la Messe solennelle.

Émission spécial à CBWFT - Canal 3/Cable 10
Le lundi, 28 juin de 22h10 à 22h40
Visite de Mère Teresa à Winnipeg

COURS DE RELIGION 20

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offrira durant les cours réguliers (de septembre 1982 à avril 1983) des cours de RELIGION 20 comme suit:

Jésus de Nazareth:
cours du soir, le jeudi, de 19h à 22h

Études de l'Ancien Testament:
le lundi et le mercredi, à 15h

L'Église Aujourd'hui:
le mardi et le jeudi, à 13h30

Ces cours s'adressent à ceux qui veulent soit approfondir leur vie intérieure, soit réfléchir sur leur foi, ou encore s'impliquer dans un monde qui cherche sa vérité et son orientation.

Chacun de ces cours est accrédité (6 crédits). Sont admis ceux qui ont fait leur 12e année scolaire ou qui ont 21 ans.

Il est possible de prendre une majeure ou une mineure en sciences religieuses.

Professeur: M. Edmond Cormier



Saint-Boniface

Voilà l'été

Voilà l'été en juin avec sa beauté qui éclate par sa verdure si tendre, avec sa variété de fleurs déployant la richesse de ses couleurs et ses parfums

Quel merveilleux décor pour le solennel événement qui se déroule en ce moment.

La paroisse est en fête; un des notres offre sa vie toute entière à son Dieu qui l'a appelé, comme Pierre il a répondu au; M'aimes-tu de Jésus? Seigneur tu sais bien que je t'aime plus que tout au monde, que depuis ma tendre enfance je désirais ardemment te suivre et te servir, devenir son prêtre!

Que pourrai-je ajouter aux nombreux éloges, les marques d'appréciation et d'affection données par Mme Lachance et Mlle Cormier à Roland Lanoie pour appuyer sa candidature demandant de devenir prêtre.

Monseigneur l'Archevêque qui officiait accepte ces témoignages sans hésiter, Roland Lanoie devient élu, il voit son rêve, son idéal réalisés, la joie se reflète sur son visage.

Les applaudissements prolongés attestaient bien l'assentiment de toute l'assemblée.
Sa réponse fut une série de témoignages de remerciements de gratitude envers tout ceux qui l'avaient aidé en son long cheminement.
L'émotion était grande partout, le moment inoubliable.
Mes plus sincères félicitations Roland.
Je voudrais en même temps féliciter ta mère et ta famille.

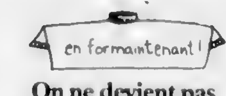
Que Dieu le bénisse tous les jours de sa vie afin qu'il rende son ministère des plus fructueux avec santé et joie.

Que notre réjouissance monte comme une action de grâce jusqu'au trône de l'Éternel.

Emma AYOTTE

Semaine de la sécurité nautique

Des milliers de canadiens s'adonnent actuellement au canotage, à la natation et au ski nautique. Malheureusement, des accidents viennent souvent assombrir cette période qui devrait être heureuse. C'est dans le cadre d'un effort continuel en vue de prévenir ces accidents qu'a lieu la Semaine de la sécurité nautique du Conseil canadien de la sécurité, du 1er au 7 juillet. C'est une campagne nationale d'information sur la sécurité dans les activités de loisirs nautiques.



On ne devient pas en forme en en parlant.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis public

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes.

Secteur de Winnipeg (Man): demande (813207800) présentée par Winnipeg Videon Incorporated en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur de Winnipeg, en relocalisant l'emplacement de la tête de ligne locale située à Saint-Norbert (Manitoba) (49°44' 26''N 97°13'00''W) à 640, avenue Corydon, Winnipeg (Manitoba) 49°52'17''N97°08' 52'' W) La demande peut être examinée à 651, rue Stafford, Winnipeg (Man). Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué); et CRTC bureau régional de Winnipeg, Edifice The Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.)

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 8 juillet 1982. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-82-50).

Canada

CÉLÉBRONS LE 24 JUIN DANS LE SENS QUE DUVERNAY LUI A DONNÉ

Que d'étapes parcourues depuis le 24 juin 1834 alors que Ludger Duvernay dotait les Canadiens-Français d'un patron national, d'une fête nationale et d'une société nationale.

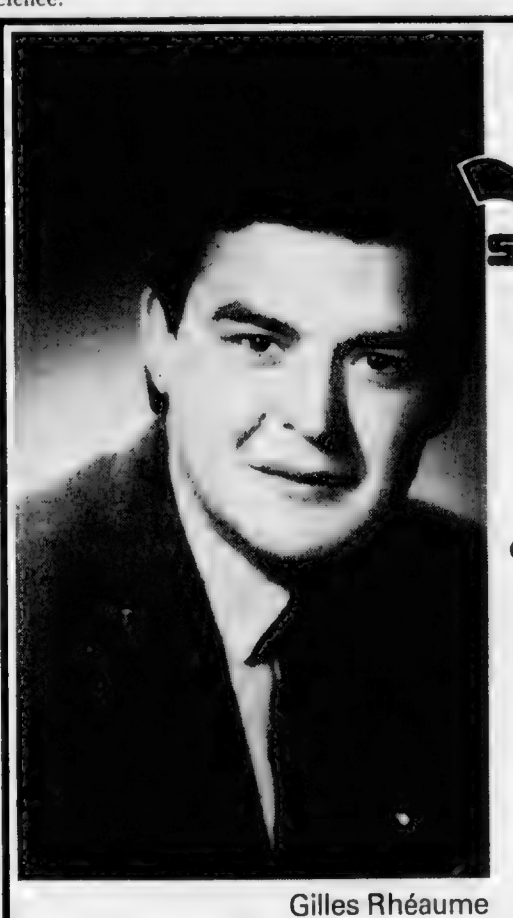
Le 24 juin a été célébré sans interruption, partout où vivent des Canadiens-Français, depuis 148 ans, par des festivités dont l'éclat et l'ampleur ont varié selon les années, les circonstances et le dynamisme des chefs de file de la nation.

Pas un seul Canadien-Français ne peut rester indifférent le jour de sa fête nationale, qui est, sans doute, une occasion de réjouissances collectives, mais aussi un moment de réflexion et de prise de conscience.

Le 24 juin est l'occasion pour les Canadiens-Français, de signifier éloquemment et rigoureusement à la face du monde entier que pour eux, n'en déplaise à certains, le mot nation a un sens véritable et profond qui correspond à notre histoire, à notre présent et à notre avenir.

Célébrons notre fête nationale dans l'esprit que Duvernay a voulu, soit par l'affirmation de notre identité et de notre attachement à notre patrie; le Canada français.

Signé, Gérard Turcotte



Gilles Rhéaume
Président général
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

SSJB

À l'occasion
du ***24 juin***
fête nationale des Canadiens-Français
le Président,
Gilles Rhéaume et
les membres du Conseil général
de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal
assurent leurs compatriotes
hors Québec
de leur solidarité et
de leur admiration
dans la lutte qu'ils livrent
pour la reconnaissance
de leur identité
et de leurs droits.



Message

du ministre des Affaires intergouvernementales aux francophones hors Québec à l'occasion du 24 juin 1982



À l'occasion du 24 juin, il me fait plaisir d'inviter tous nos amis francophones vivant hors du Québec à se joindre aux réjouissances que connaît le Québec.

Cette fête de la St-Jean, que plusieurs d'entre vous célébrez également, rappelle aux Québécois les multiples liens qui les unissent à vous.

En leur nom, je souhaite rendre hommage à la ténacité et à l'attachement courageux que vous avez toujours manifestés et que vous manifestez encore à l'égard de votre langue, de votre culture et de votre identité. Cette persévérance à conserver les valeurs culturelles qui vous sont propres rejoint celle des Québécois dans le souci qu'ils ont eux-mêmes d'assurer l'épanouissement de leur vie collective.

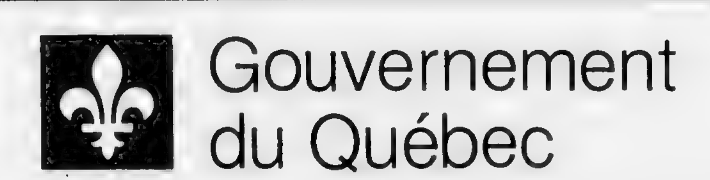
En ma qualité de nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, j'ai eu depuis quelques mois l'occasion d'approfondir ma connaissance de la situation des francophones hors Québec. C'est une réalité à laquelle je suis sensible depuis fort longtemps et qui me tient tout autant à coeur maintenant qu'à l'époque des États généraux du Canada français. Je veux aujourd'hui vous réitérer l'ouverture du gouvernement du Québec et son intention de poursuivre et de développer les liens qui unissent déjà Québécois et francophones hors Québec.

Je souhaite donc que la St-Jean soit l'occasion pour vous et pour les Québécois de nous réjouir ensemble. Je fais le voeu que la collaboration et les échanges que nous entretenons déjà s'intensifient et nous rapprochent davantage.

Le ministre des Affaires intergouvernementales

Jacques-Yvan Morin

Jacques-Yvan Morin



Le Marathon du Manitoba perd un peu de sa popularité

Dennis Rinde a remporté pour une deuxième année consécutive le Marathon du Manitoba, dimanche dernier en un temps de 2h20m 13s, le temps le moins rapide réalisé à ce jour dans les quatre années d'existence de ce Marathon.Un Marathon qui a perdu un peu de sa popularité si l'on tient compte de sa participation et des sommes amassées pour l'Association canadienne des handicapés mentaux. Environ 3,400 coureurs ont pris le départ à 7h00 du campus de l'université du Manitoba, alors que les organisateurs en attendaient 5,000. Ce coureurs auront permis d'amasser entre $250,000 et $325,000 pour l'Association, alors qu'habituellement cet événement rapporte $350,000. L'an dernier 3,900 coureurs avaient participé au Marathon. Rinde, fait à remarquer, possède aussi la marque pour le meilleur temps réalisé l'an dernier et qui est 2h13m 51s. D'autres marathons tenus à Montréal et Ottawa ont connu eux aussi une baisse au niveau de la participation, quoiqu'il en soit d'ici quelques semaines les organisateurs examineront les correctifs à apporter afin d'augmenter la participation à cet événement.















Mère Teresa sera à Winnipeg dimanche

Malgré le fait que la vente des billets pour voir et entendre Mère Teresa dimanche le 27 juin au stade de football de Winnipeg, ne s'effectue pas telle que prévue les organisateurs demeurent confiants d'atteindre leur objectif de 27,000 personnes.

Mère Teresa sera à Winnipeg dimanche afin de recevoir le Prix international de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface pour l'année 1982. Mère Teresa s'adressera à la foule réunie à propos de sa vie et de son travail. La présentation qui débutera à 8h30, comprendra aussi un service religieux pour les gens de toutes les croyances.

Les billets sont disponibles à tous les "A.T.O. outlets", à l'Hôpital général de Saint-Boniface et à l'aréna de Winnipeg. Les prix sont de $10.00 pour les adultes et de $5.00 pour les personnes âgées et les enfants de 12 ans ou moins. Pour ceux qui désireraient y assister mais qui ne peuvent défrayer les coûts des billets, des billets peuvent être obtenus sans frais à la Fondation de recherche.



Saint-François-Xavier

Josée BERNARD tél: 864-2331

Quarantième anniversaire de l'ordination du père Roland Lavoie

C'est le dimanche 20 juin, afin de célébrer le quarantième anniversaire de l'ordination et de la première messe du père Roland Lavoie que sa famille et ses amis de Brandon, Dunrea, Elie, Laurier, Sainte-Rose du Lac, Roblin, Saint-Eustache, Saint-François-Xavier et Winnipeg se sont rendus à la salle communautaire de Saint-François-Xavier.

Roland Lavoie est né le 16 septembre 1916 à Dunrea, de parents chrétiens Athanase Lavoie et Virginie Paradis.

Les études élémentaires complétées à Dunrea, Roland s'est rendu au Collège de Saint-Boniface pour les études secondaires, suivies du baccalauréat ès arts.

C'est au semainaire des Missions-Etrangères à Pont-Viau, Québec que Roland compléta tois années de préparations à la prêtrise. En raison de la guerre, le séminariste Roland termina ses études au Séminaire Saint-Augustin, diocèse de Toronto en 1942.

Le 28 juin 1942, à Dunrea, Roland a été ordonné prêtre par Monsieur Cabana, le dimanche 29 juin, le père Roland, entouré de sa famille, célébra sa première messe.

Dans le décor de la salle Mmes Solange Menard et Estelle Régnier ont représenté ces échelons de la formation professionnelle de Roland Lavoie par des photos recueillies de la famille Lavoie.

La première mission du père Lavoie était celle de vicaire à la paroisse Saint-Augustin, Brandon, 1942 à 1943. De 1943 à 1945, il était vicaire à la paroisse Immaculée-Conception, Winnipeg.

La première paroisse du père Lavoie fut McCreary, de 1945 à 1952, suivie de Laurier, de 1952 à 1970, et depuis Saint-Eustache et Saint-François-Xavier.



Lors de la présentation en compagnie des pères Edouard et Partick Morand

C'est à la salle communautaire qu'environ 350 personnes ont participé à la messe dite par le père Lavoie assisté des pères Edouard et Patrick Morand.

Les placeurs étaient Michel Laramée, Jules Allard, André Allard, Normand Bernard et Raymond Fleury.

Les servants de messe étaient Jean Leclerc et Robert Régnier. Les enfants de choeur étaient Brian et Kevin Beaudin, Marc Bernard, Jeff Cyr, Paul Houde, Peter O'Kane, Eric et Stefan Régnier.

Mme Marie O'Kane et Odile Thibert dirigeaient la chorale composée des chantres des deux paroisses. Les organistes étaient Danielle Régnier, Michael et Anita Hébert et Mme Jeannette Bergeron.

Mlle Lucie et M. Joseph, Lavoie présentaient les offrandes à leur frère Roland.

Les lecteurs étaient M. Maurice Allard et Mme Marilyn Régnier.

Dans son sermon, le père Patrick Morand nous rappela que le prêtre est un médiateur "Sauveur" entre Dieu et l'homme. Les apôtres, aujourd'hui les prêtres, ont été choisis afin que le Christ demeure avec l'homme.

Roland Lavoie, fils de parents qui vivaient avec le Christ, a répondu à cet appel de Dieu. Il a compris que le Christ est dans nos vies; que la vie d'un prêtre est une de responsabilités, d'engagements et de dévouement. Le bonheur suivra au ciel!

Le père Morand a comparé notre pasteur au Saint Curé d'Ars, le patron des curés de paroisse. Il voit en lui l'accroissement du Christ. Aussi, comme Saint-Augustin, le père Lavoie ne connait pas de lassitude, il a beaucoup étudié et travaillé.

En cette fête des pères, le père Morand a souhaité une bonne fête des pères au père Lavoie, notre bon père, en qui il voit une bonne reflection de Dieu, notre Saint-Père!

Suivant l'excellente réception de fête préparée par les deux paroisses, M. Hector Allard, au nom des paroissiens de Saint-Eustache félicita le père Lavoie pour son dévouement et présenta une plaque commémorative de l'occasion.

M. Gregory O'Kane, au nom des paroissiens de Saint-François-Xavier, exprima leur reconnaissance de sa direction, sa disposition à servir les paroissiens et lui présenta une aube.

Le père Edouard Morand, au nom de son Eminence le Cardinal George Flahiff, l'archévêque Adam Exner et des prêtres du diocèse de Winnipeg exprime l'appréciation de tous au père Lavoie d'avoir bien servi ses paroisses. Comme le Christ souffrant, malgré ses ennuis de santé, le père Lavoie continue être au service de Dieu; sa vie sacerdotale est édifiante.

En quelques mots bien choisis, le père Roland partage avec nous quelques impressions de ses quarante années de prêtrise. La plus saillante semble être que dans chaque paroisse il a trouvé des chers amis, aimables et croyants.

McCreary, sa première paroisse reste particulièrement chère. Pendant son stage à Laurier, la paroisse a construit une église et un presbytère, une tâche difficile mais qui a ses récompenses.

Après quarante ans, malgré la vision restreinte, il préfère être actif, et sera avec l'encouragement et l'aide des paroissiens.

Quoiqu'il remercia sincèrement chacun pour la fête, c'est leur amitié, leur coopération et leur amour qui le touche. Le futur est dans les mains du Tout-Puissant, le père Roland espère se voir accorder une continuation de la vie sacerdotale, au moins jusqu'au 45e anniversaire!

Un gâteau d'anniversaire préparé par Mme Anne Lamothe fut servi pour compléter la célébration de quarante années de vie sacerdatale d'un saint homme, notre père Lavoie!

INTERROGATION

POURQUOI JE CONTINUE...

Alors que l'annonceur à la radio ce matin expliquait les avancements réalisés par Israël au Liban, alors que des experts en économie offrent leurs solutions à la récession, alors qu'une amie me confiait qu'elle adore le Christ en remontant des personnes en situation défavorisée, alors que les collégiens fourmillent dans le terrain de stationnement savourant les rayons du soleil avant de s'enfermer pour l'avant-midi, moi, je m'arrête pour me demander: "pourquoi est-ce que je poursuis le projet sacerdotal que j'ai commencé il y a cinq ans?"

Continuer ce projet exige que je retourne à Québec pour une dernière année d'études afin d'obtenir une maîtrise en théologie, que je vive à l'intérieur de la communauté des futures prêtres au Grand Séminaire de Québec et que je devienne diacre et ensuite prêtre de Jésus Christ.

Pourquoi?

Parce que les jeunes, les adultes, le monde ont soif d'entendre proclamer une bonne nouvelle... peut-être.

Parce que les gens cherchent un sens à leur vie, qu'ils désirent s'accrocher à des valeurs qui dépassent le bien-être matériel... peut-être.

Parce que le monde a besoin de personnes qui sont signes par leur présence, leurs paroles et leur prières d'une réalité qui dépasse celle d'en bas... peut-être.

Parce que le Seigneur Jésus est encore vivant aujourd'hui et qu'il se choisit des ouvriers.. peut être.

Parce que l'homme, la femme et l'enfant ne vivent pas seulement de pain... peut-être.

Mais pourquoi ce questionnement?

Lorsque la graine est semée dans la belle terre riche et humide de la vallée de la Rivière Rouge et qu'elle réussit, comme un rayon de lumière, à percer timidement le voile noir qui la recouvre, on ne lui demande pas "pourquoi?" ... On se réjouit.

Lorsque ce fil fragile d'une tige verte et tendre se glisse à travers le nid de son couvre-pied et qu'elle prend et élan, on ne lui demande pas "pourquoi?" ... On l'encourage.

Lorsque cette tige s'exprime par des feuilles et se déploie en signe de vigueur et d'épanouissement on ne lui demande pas "pourquoi?"... On s'émerveille.

Lorsque cette plante enracinée porte des épis qui murissent tranquillement sous la bonté d'un soleil aimant on ne lui demande pas "pourquoi?" ... On se prépare à partager le pain.

De même que le coeur, la graine a ses raisons que la raison ne connaît pas ... elle est porteuse d'une vie, d'un fruit et d'un désir de nourrir et de réjouir les hommes, femmes, enfants.

Désirant être porteuse du fruit de la terre et du travail des hommes, la graine se confie, s'abandonne, s'offre à Celui qui lui donne la vie et qui produira le fruit.

Une façon poétique d'éviter une question précise? ?

Oui, car le mystère d'un Dieu amoureux qui fait croître un coeur d'homme ne s'explique que par un autre mystère.

Chose certaine, c'est que Jésus Christ est à la source de ce mystère et que si je continue, c'est parce que pendant mon cheminement, pendant ma période de gestation dans le champ de la paroisse Cathédrale où j'ai vécu un stage pendant deux ans, j'ai goûté un peu à la croissance, au déploiement des feuilles et au murissement des épis sous le soleil d'un Dieu qui ne cesse de m'inviter à l'aimer davantage et à grandir dans l'amour et le service de ses enfants.

Cela ne règle pas pour autant la guerre entre Israël et le Liban. Répondre à l'invitation du Seigneur à grandir dans l'amour n'offre pas de solution à la récession, mais c'est au coeur même de la réalité humaine, les mains dans la pâte, que le Seigneur m'invite à annoncer Sa Parole, à aimer ceux que je rencontre, à vivre uni à lui pour qu'il puisse installer son Royaume à son rythme et selon sa volonté. C'est Lui qui est, qui était et qui vient. C'est Lui qui demande d'espérer contre toute espérance, de croire que c'est lorsque je suis faible que je suis fort, de vivre le paradoxe de la croix qui donne la résurrection en tuant. Voilà d'autres msytères...

Nous semons et un autre récoltera, mais comme cette graine déposée amoureusement dans la terre, j'espère à mon tour partager le Pain... pour la vie du monde et le salut des hommes comme prêtre de Jésus Christ.

Paul CAMPEAU, séminariste

Vie sociale

Naissances

Valérie Marie, Arcélie **Chartier**, 7 livres 7 1/2 onces née à l'hôpital de Saint-Boniface le 9 juin fille de Jules et Suzanne de Saint-Boniface. Les grands-parents sont Léopold et Florence Chartier et Arcélie Gratton tous de Sainte-Agathe.

Joel Gilles Norman **Bourrier**, 7 livres 11 onces. né à l'hôpital de Saint-Boniface le 3 juin, un petit frère pour Nadine et Michelle. Les heureux parents sont Norman et Lilliane.

Baptêmes

Véronique-Anne **Sabourin**, 7 livres, née le 16 juin à l'hôpital Victoria, fille de Philippe et Micheline de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Louis et Annette Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et M. Marcel Chalifoux et feu Christiana Rajotte de Sorel, Québec. Parrain et marraine - Gilbert et Yvette Savourin.

Jacques, Robert, Joseph **Beaudry**, fils de Joseph et Lorraine Beaudry (Savoie) né le 12 avril et baptisé le 23 mai 1982. Parrain: Paul Savoie, marraine; Nicole Beaudry.

Mariages

Aimé **Sabourin** et Carole **Houle**, à Letellier, le 19 juin.

Le 12 juin, Irène **Dupuis**, fille de M. et Mme Damase Dupuis de Lorette, et Alain **Trudeau**, fils de M. et Mme René Trudeau de Île-des-Chênes.

Le 19 juin. Louise **Gagnon**, fille de M. et Mme Edmond Gagnon de Lorette, et Henri **Beaudoin**, fils de M. et Mme Gérard Beaudoin d'Otterburne.

Décès

Mme Alma **Fillion** (née Lambert) âgée de 78 ans, le 13 juin, 1982, du "Hill Guest Home" de Winnipeg, anciennement de Saint-Jean-Baptiste.

Florent BEAUDETTE
Céline BEAUDETTE tél: 758-3837

Peut-être une nouvelle patinoire?

Le 14 juin, environ 250 personnes se retrouvaient dans la salle centenaire pour débattre encore une fois les questions vieilles de plus de 4 ans: on bâtit ou on ne bâtit pas?... si on bâtit, on finance comment?... où est-ce qu'on bâtit?...

Tel que noté plus tôt, il y a longtemps que les autorités provinciales menaçaient de fermer en partie ou en totalité le complexe actuel de sports d'hiver. Deux comités (planification et financement) travaillent depuis 4 ans, et plusieurs projets ont été proposés, acceptés, puis écartés pour diverses raisons, par exemple celui d'une nouvelle salle d'attente à cause du coût prohibitif.

La dernière proposition est la construction d'une patinoire nouvelle complète avec salle d'attente à un coût estimé à 350,000 ou $470,000 avec glace artificielle: financement dans les 2 cas par (a) le $50.000 accumulé depuis 4 ans, (b) $250,000 en obligations municipales de 10 ans payables par une taxe spéciale de 14.3 millièmes imposée aux contribuables du district récréatif de Saint-Jean-Baptiste, et (c) la balance en octrois, dons, etc ramassés par le comité de finance.

La réunion publique du 4 juin était dirigée par Albert St-Hilaire en temps que président du comité de planification. Au cours de l'introduction du sujet, il apportait une suggestion du comité à savoir que la construction pourrait se faire dans la cour de l'école, libérant l'emplacement actuel pour des lots résidentiels. De plus, la patinoire serait accessible aux étudiants durant la journée. Finalement, si la glace artificielle y était installée, l'équipement nécessaire pour cette glace, accompagné d'un grand réservoir d'eau, pourrait servir au chauffage de la salle d'attente et de tout le complexe scolaire. Toujours de nouvelles possibilités...

La période de questions a été longue et bruyante par moments. Certains se sont plaints de ne pas avoir reçu l'avis de convocation à la réunion. D'autres, surtout des gens qui ne participent jamais à la vie socio-culturelle de Saint-Jean-Baptiste, n'aimaient pas l'idée d'avoir à payer des impôts pour des facilités dont ils ne se serviraient pas (oubliant de dire qu'ils vont ailleurs sans participer financièrement). Et la discussion pour et contre a continué pendant un bon 2 heures avant de passer au vote. Finalement par 117 contre 89, la foule a dit à ce que la patinoire soit construite selon le plan de financement proposé et a ensuite autorité le comité à essayer d'obtenir le $250,000 en obligations municipales.

Cependant, d'après M. St-Hilaire, la construction ne pourra commencer avant que le financement au complet soit assuré. Donc la demande au municipal doit passer par le conseil qui doit appeler une audition publique. S'il y a assez d'opposition au projet, il y aura une autre audition devant le "Manitoba Municipal Board". D'autre part, le comité local doit trouver la balance des fonds ($170,000 pour glace artificielle). Enfin, la décision - où construire - n'est pas encore faite. La suite une autre fois.

Exécutif des Chevaliers de Colomb

Le conseil Montcalm a nommé son nouvel exécutif pour l'année colombienne 82-83. Le grand chevalier sera Albert St-Hilaire, secondé par Henri Marion comme député. La trésorerie restera dans les bonnes mains de Léo Leclair et Henri Damphousse, pendant que Norbert Parent devient secrétaire. Les nouveaux membres de l'exécutif seront Fernand St-Amant, Richard Lafond, Gilles Sabourin, René Lafond, René Leclair et Gérald Comeault.

Le grand chevalier actuel, Paul Damphousse, profite de l'occasion pour remercier tous les officiers sortants qui ont servi depuis quelques années, particulièrement le frère Gilbert Fontaine, secrétaire-archiviste depuis 1969. En même temps, il encourage tous les frères à bien aider Robert Barnabé et Robert Bérard lors du Stampede à Morris.

Base-ball

En plus des 4 équipes d'hommes mentionnées plus tôt, Saint-Jean-Baptiste a une équipe féminine, les Challengers, qui joue dans la "Pembina Valley Ladies Fastball League". Même si nos dames ne gagnent pas beaucoup plus souvent qu'en 1981, leur première année dans la ligue, les pointages sont plus modestes et souvent les parties sont perdues dans les dernières manches. Avec encore plus d'expérience, il faut espérer de l'amélioration dans un an ou deux.

Prochaines parties de base-ball à Saint-Jean-Baptiste: 26 juin - Challengers vs Plum Coulee; 30 juin - All-Stars vs Club; 2 juillet - Generals vs Lowe Farm; 3 juillet - Brewers vs New Hope; 8 juillet - Challengers vs Altona; 8 juillet - Brewers vs Winkler Hawks; 9 juillet - Generals vs Kane Pirates; 12 juillet - Generals vs Morris Tavern; 21 juillet - Generals vs Kane Blazers.

CALENDRIER

4 juillet - de 14h30 à 16h30 à la salle du centenaire - thé-rencontre à l'occasion du 50ème anniversaire de mariage de M. et Mme Edouard Beaudette.

18 juillet - dans l'après-midi - courses de moto-cross près de la Rivière aux Prunes au nord du village, championnat provincial.

Saint-Pierre-Jolys

Du théâtre à Saint-Pierre

Grâce à l'initiative du comité de parents de l'Institut Collégial de Saint-Pierre, nous avons pu apprécier, à notre tour, nos comédiens et dramaturge locaux qui se sont distingués au Festival Théâtre-Jeunesse au CCFM.

Un jeune auteur de onzième année, Marcel Préfontaine, s'est mérité "Le meilleur texte inédit" pour sa comédie "Une banque?" présentée par les élèves de neuvième année.

Patrick Dupuis a remporté "Le meilleur comédien de soutien", pour avoir, dans son rôle de "Super Maurice" fait rater d'une façon très originale et très comique, un vol à main armée. Le voleur, (Guy Roy), ainsi que Mme Létourneau (Lynne Fontaine), (qui tentait de maintenir un certain décorum dans cette "banque") méritent aussi toutes nos félicitations pour leur beau travail.

Dans la seconde comédie, aussi de Marcel Préfontaine, "Déclic" présentée par les élèves de onzième année, deux autres prix furent gagnés au Festival: Meilleur comédien (10e à 12e), Ronald Lussier de Saint-Pierre.

Marc Marion, dans le rôle de Jacques Rousseau, a joué à merveille le psychiatre entraîné par une série de patients plutôt "bizarres", à sa propre "crise". Marcel Préfontaine, comme régisseur a fait un travail exceptionnel en emmenant "M. Rousseau" graduellement à son "déclic".

Ronald Lussier, M. I. Bouétrot, fut le premier "patient" à provoquer ce déclenchement chez le psychiatre. Ce Ronald est un vrai comédien qui promet beaucoup.

Nos félicitations et nos remerciements aussi à Mme Thérèse Carrière et M. Denis Grégoire qui ont contribué au succès de nos jeunes par leur encouragement et leur support.

Le Comité de parents présenta un "Petit Robert" à Marcel Préfontaine en appréciation de ses efforts et pour l'encourager à continuer dans cette ligne.

Le Comité profita de l'occasion pour offrir à M. Edmond Lacasse une plaque-souvenir en reconnaissance de ses douze années comme directeur de l'Institut Collégial. M. Lacasse retourne à l'enseignement en septembre.

Comme M. Larry Gagné quitte aussi le poste d'orienteur, qu'il occupe depuis six ans, le Comité de parents a reconnu son excellent travail en lui offrant aussi une plaque-souvenir.

Après quelques mots appropriés de MM. Lacasse et Gagné, la soirée se termina en dégustant du café et des beignes.

Jacqueline ROY

Lorette

Liliane LANSARD
tél 878-2883

L'équipe Winnipeg-Coneheads victorieuse au tournoi de "Slow-Pitch".

Pour la première fois en 11 ans cette année, un tournoi de "slow-pitch" était ajouté au tournoi annuel de "fast ball" de Lorette, le plus grand tournoi du sud-est du Manitoba. Voici la liste des gagnants: "Catégorie A" 1er prix $400. l'équipe de Winnipeg-Coneheads - 2e prix $200: l'équipe de St-Vital - 3e prix $125: l'équipe de Tyndall - 4e prix $75: l'équipe de Inmates - 5e prix $75: l'équipe de Norlander - 6e prix $75: l'équipe de Winnipeg - Blazers.

"Catégorie B" 1er prix $225. l'équipe de Saint-Adolphe - 2e prix $150. l'équipe de Montcalm-Clubs - 3e prix $100. l'équipe de Stock-Exchange, (Wpg) - 4e prix $75. l'équipe de Morris - 5e prix $75. l'équipe de Molson-Canadians. - 6e prix $75. l'équipe de Treherne. $60. fut versé à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné, contribution de Victor Wholesale Saint-Boniface, fut décerné à l'équipe de Laurier, Man. $80. contribution de Gilles Roch, gérant de l'hôtel Dawson fut versé à l'équipe portant les plus beaux uniformes. Le juge M. Janes Outerson de Stonewall accorda ce prix à l'équipe de Montcalm - Clubs de Fort-Garry, Man.

L'équipe Winnipeg-Hawks victorieuse au tournoi de "Fastball"

"Catégorie A" 1er prix $400. l'équipe de Winnipeg-Hawks. 2e prix $200. l'équipe de Powerview. 3e prix $125. l'équipe de Lorette 4e prix $75. l'équipe de Morris - 5e prix $75. l'équipe de Elm-Creek. - 6e prix $75. l'équipe de Charleswood.

"Catégorie B" 1er prix $225, l'équipe de Selkirk - 2e prix. $150. l'équipe de Winkler - 3e prix $100. l'équipe de Fawret-Auto-Body. - 4e prix: $75. l'équipe de Split-Image. - 5e prix: $75. l'équipe de Lac du Bonnet. - 6e prix: $75, l'équipe de Nicolett. Prix de $60. fut versé à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné, ce prix fut décerné à l'équipe de Somerset. Prix de $80. versé à l'équipe portant les plus beaux uniformes. Le juge, M. Benoit Sourisseau de Saint-Vital accorda ce prix à l'équipe de Nicolette de Saint-Boniface. Le Tournoi "Slow-Pitch" et "Fastball" se sont donc avérés un magnifique succès, et les amateurs de balle de la province ont constaté encore une fois que le deuxième dimanche de juin, c'est le rendez-vous à Lorette pour la célébration annuelle. Le comité en charge désire exprimer sa reconnaissance à tous ceux et celles qui ont travaillé au succès de cette fête. Un merci spécial aux commerçants pour les généreuses contributions.

Programme d'été

Bravo! Bravo! aux élèves de la septième année - Voici la liste des gagnants de $5.00 pour le concours - "Poster Contest" - Connie Babiak, et Kathy Beaulieu de l'école de Lorette - Mark Tétrault, école de Richer - Andrew McDougal, école de Sainte-Anne - Mitzi Falk, école de Landmark. Richard Verrier, école de La Broquerie - Le grand prix de $10.00 a été décerné à Anita Lessard - J'aimerais remercier tous les participants. Un merci spécial aux trois membres de la Chambre de commerce de Sainte-Anne qui sont Mme Irène Hébert, Isabelle McLeod, et M. Richard Boulet, qui ont très bien jugés, car leur tâche était très difficile.

Les heures de bureau pour Lorette sont tous les lundis, à la salle municipale, le 21 et 28 juin de 9h à 16h, le mois de juillet le 15 et 19 et août le 2 et 16 de 13h à 15h.

E.D.E. Yolande SIMARD
Organisatrice

Pour le premier juillet...

Chanter "Ô Canada", c'est bien. Marcher au Canada, c'est mieux.

CHRONIQUE RADIO - par Huguette Le Gall

SPECTATEURS, PARTICIPANTS OU AUDITEURS, vous êtes tous invités à être à l'écoute de notre émission spéciale Franfonds/fête franco-manitobaine, le 26 juin de 7h30 à 14h00.

Nous serons sur les lieux, tout au long du parcours, du marcheton et cycleton pour vous informer et vous divertir, mais n'oubliez pas que vous aussi, vous pourrez participer à cette émission en nous téléphonant des voeux d'encouragement aux braves qui courent ou marchent... (composer le No 233-8020) Nous attendons aussi votre participation aux déjeuner aux crêpes à La Broquerie. Il y aura des récompenses, des prix splendides seront distribués en ondes... Soyez à l'écoute... le 26 juin, ne vous dépacez pas sans votre transistor. Toute une équipe dynamique animera cette émission spéciale sur les ondes de CKSB.

ENCORE DES PRIX À "MICRO-MATIN"

Tous les matins à notre antenne MICRO-MATIN organise un concours "qui chante", vous devez identifier le chanteur ou la chanteuse, vous méritant ainsi de bien jolis cadeaux, pour grands et petits... On pourrait dire que c'est un concours "itinérant" puisqu'il s'adresse chaque jour à des auditeurs d'une région différente, donnant sa chance à tous et chacun.

LE 1er JUILLET... LA FÊTE DU CANADA AU CENTRE CULTUREL... SUR NOS ONDES... de 15h30 à 16h55.

L'INFORMATEUR diffusera en direct de Centre culturel, une émission spéciale au cours de laquelle Pierre Chevrier vous fera participer à ces festivités par des reportages, des entrevues, sur l'organisation et le déroulement de la fête. Rappelons que l'INFORMATEUR est une réalisation de Claude Saindon.

le 2 juillet à 15h00 ne manquez pas MUSIQUE OUEST

Cette série découverte de nouveaux talents mettra exceptionnellement en vedette un talent confirmé, celui de LAURENT ROY et son orchestre de jazz contemporain.

CN
AVIS DE VENTE

DES OFFRES SOUS PLI SCELLÉ PORTANT LA MENTION "OFFRE 4030-31-5" seront reçues jusqu'à MIDI, le mardi 28 juin 1982 par M.P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National. C.P. 244, succursale Transcona, Winnipeg, Manitoba R2C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement d'environ 25,000 traverses de rebut. Les traverses sont situées sur la voie ferrée entre Punnichy et Venn, Saskatchewan, subdivision Watrous du CN.

CONDITIONS DE LA VENTE: Tel quel, sur les lieux. Seules les offres pour le lot complet seront retenues. L'adjudicataire devra enlever les traverses de la propriété du CN à ses frais et risques, et laisser les lieux dans un état de propreté satisfaisant pour la compagnie.

L'adjudicataire choisi devra verser la somme complète par chèque visé avant l'enlèvement des traverses. Il devra également déposer, en garantie d'exécution un chèque visé de 3,000,00$ à l'ordre du Canadien National. Ce dépôt sera remboursé après achèvement du contrat à la satisfaction de la compagnie.

Les traverses pourront être enlevées dès l'adjudication ou le 31 août au plus tard.

Taxe de vente provinciale en sus.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Le nom et l'adresse du soumissionnaire devront paraître lisiblement dans sa soumission.

Pour renseignements complémentaires, communiquer avec M.R. Grégory. ingénieur des voies et rails, Saskatoon. Téléphone: 1-(306) 244-3675.

P.W. KIRK
DIRECTEUR — ACHATS ET STOCKS

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay BA LLB
Rémi C. Smith LLB
716 Imperial Tower
163, avenue Broadway, Winnipeg
TEL.: 957-0540 R3C 3N9

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

COOPERS & LYBRAND
Raymond A. Cadieux, C.A.
Gérald C. Labossière, C.A.
André G. Couture, C.A.
comptables agréés
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
R3B 0X6
téléphone
(204) 956-0550
cables Colybrand
télex 07-55218

DÉSIRE RENCONTRER - jeune dame âgée de 20 à 25 ans, Québécoise. Ecrire à C.P. 510 **LA LIBERTÉ**.
- 510 -

RECHERCHE - un foyer à Norwood ou à Saint-Boniface qui accepterait de garder un chat pour les prochains 5 ou 6 mois. Toutes dépenses, encourues seront remboursées. Pour plus de détails, téléphonez au No 233-9448.
- 511 -

À VENDRE - petit meuble sur roulettes, pour télévision portative (21" ou moins); presque neuf, valeur: 36$; prix de vente: 18$; - étagère en métal avec 5 tablettes qui s'ajustent; en très bon état; dimensions: 50" (hauteur) x 24" (largeur) x 10 (profondeur); prix de vente 12$. Téléphonez au No 233 9448.
- 512 -

À VENDRE - jument avec ou sans poulain (10 mois); - agneaux âgés de 6 à 8 mois (possibilité de les tuer). Téléphoner au No (1) 353-2326; Saint-Eustache.
- 513 -

À VENDRE - maison mobile 14 x 70 avec poêle, frigidaire, laveuse et sécheuse réservoir à eau chaude de 40 gallons, etc... Téléphonez au No 433-7766.
- 514 -

VENTE PRIVÉE - à Saint-Boniface, duplex côte à côte de 2 appartements, un de 2 chambres à coucher et l'autre d'une chambre à coucher, tapis mur à mur dans le salon, stationnement. Téléphonez au No 233-4533.
- 515 -

À LOUER - rue Aulneau appartement complètement meublé, une chambre à coucher, pas de stationnement. Libre le 1er juillet. Téléphonez au No 247-6138 après 18h00.
- 516 -

À VENDRE - chaise "French Provincial" en velours vert "Avocado" en très bonne condition. Demande $175.00. Téléphonez au No 233-6945.
- 517 -

À LOUER - Saint-Vital appartement tout meublé d'une chambre à coucher au sous-sol. Libre le 1er juillet. Téléphonez au No 247-6095.
- 518 -

À LOUER - à Saint-Boniface 1-693, rue Saint-Jean-Baptiste, appartement de 2 chambres à coucher au rez-de-chaussée - machine à laver et sécheuse - pour personnes tranquilles - Libre le 1er juillet - $335.00 - Téléphonez au No 237-9659.
- 520 -

À LOUER - au parc Windsor appartement d'une chambre à coucher, stationnement, eau et chauffage inclus. $210.00/mois. Libre immédiatement. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 429 -

À VENDRE - Honda ATV (all terrain vehicle) 200 c.c. 3 wheller 1981 $1,600.00 - Téléphonez au No 256-8439.
- 428 -

À VENDRE - automobile "Trans Am 1979", transmission automatique, servo-freins, servo-direction, 39,000 milles, en excellente condition. $6,400.00 ou meilleure offre. Tenir en considération: échange partiel. Téléphonez au No 233-7546.
- 530 -

À LOUER - à Saint-Vital, pour le 1er juillet, maison de 3 chambres à coucher avec cave fini. $300.00/mois. Téléphonez au No 233-7546.
- 531 -

À VENDRE OU À LOUER - au centre de Saint-Boniface, maison de 3 chambres à coucher, garage double. Loyer $450.00/mois plus utilités (env. $100.00/mois) Téléphonez au No 237-3667.
- 532 -

À VENDRE - Robe de noce avec traine et voile, grandeur 11, parfaite condition, valeur $600. vendrais à moitié prix. Téléphonez à Doris au No 885-3139.
- 533 -

À VENDRE - rideaux de salon, polyester, tweed naturel, 12' x 84". Comme neuf. Avec tringles et crochets. $135.00. Téléphonez au No 233-1786 après 17h00.
- 534 -

À VENDRE - Roulotte 73 EEE, avec canapé. Couche 6. - $700.00 Téléphonez au No 237-1492.
- 535 -

SERVICE DE TENUE DE LIVRES (comptabilité). Pour renseignements, téléphonez au No 256-5170 ou écrire à Lot 13, John Bruce rd., Saint-Vital".
- 536 -

À LOUER - Saint-Boniface appartement d'une chambre à coucher, stationnement si nécessaire, bon service d'autobus. Libre le 1er juillet. Téléphonez à Joanne ou Lucille au No 233-4850.
- 537 -

À LOUER - boulevard Provencher appartement 1 chambre à coucher au 3e étage, cuisinière et réfrigérateur. Libre immédiatement. Téléphonez au No 233-1278.
- 538 -

À VENDRE - Machine à coudre "Elna" avec meuble; comme neuve - "Sunbeam électric Lawn mower" - balai mécanique; composez le No 247-4271.
- 539 -

À VENDRE - 3 fenêtres en vinyl "double pane sliders" de marque Wilmar, comme neuves - grandeur 45" x 38", 69" x 38" et 85" x 46". Téléphonez au No 237-0318 ou No 1-746-8677 (Morris)
- 528 -

Jeune fille, étudiante, cherche petit travail du 15 juillet au 15 octobre garde d'enfant ou autre - Dugald - Transcona - Saint-Boniface. Tél.: 853-2194 après 20h00.
- 529 -

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 **Tél.: 233-4480**

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Machines à écrire - Photocopieuses
Calculatrices - Dictaphones
Transcripteurs
Vente Service
JG Turner Ltée
248, rue Princess, Winnipeg,
Manitoba R3B 1M2
Téléphone No 942-0617
Donald Gagnier

GRANDE VENTE DE GARAGE - 64, rue Bristol à partir du 25 juin et tout le reste de la semaine.
- 504 -

À VENDRE - Bicyclette de jeune fille âge 7 à 12 ans "C.CM, Duomatic" en excelente condition - téléphonez au No 233-7242.
- 540 -

À VENDRE - Maison motorisée Edson Polar 21 pieds - Moteur et chassis Dodge 400 - 24,000 kms - Stéréo et Radio CB 40 canaux - Échelle et support à skis - Télévision blanc et noir - Raccord pour bâteau ou remorque - Balayeuse - À prix très réduit. Téléphonez au No 256-6310.
- 541 -

À VENDRE - à Saint-Norbert maison de 4 chambres à coucher, près de l'école française et église. $57,500.00. Téléphonez au No 269-2522 (Bill) ou au No 261-4400 (Angie).
- 543 -

À VENDRE - une motocyclette Kawasaki, année 1978. Seulement 700 kilomètres, très bonne condition, prix $700.00 - modèle KD100-M3. Téléphonez au No 237-1850 ou (1) 424-5335.
- 507 -

À VENDRE - 25 milles de Winnipeg - maison de 3 chambres à coucher - plus deux chambres supplémentaires au sous-sol - 2 salles de bains - chauffage électrique et bois-situé sur 40 acres près du Trans-Canada - Pour plus d'informations téléphoner au No 1-422-8091.
- 508 -

À LOUER - à Saint-Boniface, rue Eugénie, appartement de 1 chambre à coucher, nouvellement décoré, eau, chauffage et stationnement inclus, $275,00/mois. Libre le 1er juillet. Téléphonez le jour au No 667-5155 (Kathie) ou le soir au No 233-2832. - 509 -

À VENDRE - 1979 roulotte "tente trailer Bonair" 1100, comme neuve, avec galerie pour bâteau, couche 6 personnes, poêle, réfrigérateur, toilette, 2 tables et autres choses. Téléphonez au No 247-5791.
- 521 -

À VENDRE - climatisateur (pour fenêtre) "General Electric" presque neuf; Hotte pour cuisinière, toute neuve. Téléphonez au No 237-5223.
- 522 -

À VENDRE - très belle vaisselle en porcelaine, service pour 8 personnes ainsi que plat de service, sucrier et crémier, fait et peint à la main en Europe Circa 1920, couleur pastelle, brodure or. 41 pièces $500.00 complet; ainsi lampe en porcelaine peinte à la main $75.00. Téléphonez au No 783-6514.
- 523 -

À VENDRE - "Motor bike 1978 Suzuki DS 185", en excellente condition, demande $900.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 237-0953.
- 524 -

À LOUER - 283, boulevard Provencher (en face du parc) 1 appartement de 1 chambre à coucher, poêle et réfrigérateur, chauffage compris - avec garage. - Libre le 1er juillet - $250./mois. Téléphonez au No 261-8409 ou 943-3226.
- 544 -

VENTE DE GARAGE - 477, rue Des Meurons, 3 familles, samedi le 26 juin de 9h00 à 16h00.
- 545 -

À LOUER - Saint-Boniface, garçonnière toute meublée. Libre le 1er juillet. $125.00/mois. Pour personne âgée. Téléphonez au No 247-7376.
- 546 -

VENEZ EN VACANCES - à Crest Resort sur le joli "Longbow Lake et Lake of the Woods",. 10 milles à l'est de Kenora, cabines ou chalet moderne avec quai, bâteaux, moteurs, gaz "bait" et plage. Téléphonez au No (1) 807 - 548-5010 ou écrire à C.P. 452 F. Kenora, Ontario P9N 3X4.
- 542 -

À LOUER - 312, Promenade Enfield
- au 1er étage - garçonnière $140,00/mois plus électricité. Libre immédiatement.
- au rez-de-chaussée - garçonnière $160,00/mois plus électricité. Libre le 1er juillet.
Téléphonez au No 222-3739.
- 503 -

À VENDRE - **Chalet à la plage Albert - 2 chambres à coucher - Isolé, eau chaude, toilette, douche - près de la plage - Possession immédiate - Composez le No 255-1629**
- 505 -

À VENDRE - Refrigérateur - 2 portes - "Viking Frost-free" 15 pieds cubes - Bronze - composez le No 237-0348.
- 506 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher près de Sainte-Anne, libre le 15 juillet, $230.00 par mois incluant le chauffage. Téléphonez au No 1-422-8336 après 18 heures, ou au No 1-422-5246.
- 525 -

À VENDRE - "750 Honda Custom" 1980 - Excellente condition, $2,600 ou meilleure offre. Téléphonez au No (1) 367-2951 ou (1) 367-2365.
— 526 -

À SOUS-LOUER - pour 6 mois (ou moins) entre la mi-octobre et fin avril, appartement de 2 chambres à coucher près de Saint-Norbert et de l'Université du Manitoba. Situé près des arrêts d'autobus. De préférence couple âgé et tranquille. Téléphonez au No 949-6140 du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30, ou au No 256-1503 après 17h et les week-ends.
- 527 -



Le ministre responsable de la Société canadienne des postes, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui qu'un feuillet commémoratif de douze timbres de 30 cents sera émis le 30 juin prochain à l'occasion de la Fête du Canada de 1982.

M. Ouellet a souligné que le thème de l'émission de cette année consacrée à la Fête du Canada est "Le Canada vu par ses artistes". Il a ajouté que les oeuvres des artistes canadiens qui ont été reproduites sur ces douze timbres-poste constituent une véritable petite galerie d'art.

Les Canadiens, de plus en plus actifs

De plus en plus de Canadiens font de l'activité physique de façon régulière.

C'est ce que révèle un sondage national entrepris à la demande de PARTICIPaction: trente-sept pour cent des Canadiens de plus de 15 ans font de l'activité physique deux ou trois fois par semaine.

Il y a dix ans seulement, lorsque PARTICIPaction fut mis sur pied, cela n'était le cas que de cinq pour cent de la population.

Les Québécois et Québécoises sont légèrement sous la moyenne nationale: trente-cinq pour cent d'entre eux font de l'exercice régulièrement. On note toutefois que le niveau d'activité physique s'accroît à mesure qu'on avance d'est en ouest au pays - de vingt-sept pour cent dans les Maritimes, à quarante-trois pour cent en Colombie britannique.

Plus de femmes, de personnes âgées et de cols bleus sont actifs

"Nous avons demandé aux gens s'ils pratiquaient des activités physiques de niveau modéré: la marche, la bicyclette, le tennis, la natation, les sports de loisirs", précise Russ Kisby, président de PARTICIPaction.

"Et leurs réponses démontrent clairement que plusieurs segments de la population s'engagent de plus en plus dans l'activité physique".

En effet, le sondage réalisé par des entrevues personnelles de 2,000 personnes a révélé que le pourcentage des femmes qui font de l'exercice régulièrement s'est accru au point d'égaler ou presque celui des hommes.

Un quart de tous les Canadiens de plus de 60 ans font de l'activité physique, ce qui représente une augmentation importante par rapport aux études faites par PARTICIPaction lors des années précédentes.

On a aussi découvert qu'un nombre de plus en plus grand de "cols bleus" font de l'exercice, et que leur pourcentage se rapproche de celui des "cols blancs".

"Quatre-vingt-cinq pour cent des personnes interrogées jugent que PARTICIPaction a joué un rôle important en encourageant les Canadiens à devenir actifs", ajoute M. Kisby.

"PARTICIPaction doit une large part de son succès à l'appui considérable que lui ont donné les médias, d'un bout à l'autre du pays".

horaire de cbwft

SAMEDI

26 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 UN ÉTÉ À L'ÎLE MIRABELLE
9:30 CAPITAINE CAVERNE
10:00 LA CORDE RAIDE
10:30 DOCTEUR DOLITTLE
Début. Dessins animés. Sherlock, le renard.
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 D'HIER À DEMAIN
Premier historien de l'homme du Québec: Robert-Lionel Séguin.
13:00 CINÉMA
15:30 LES ENFANTS DU 47A
La Séparation.
16:00 BAGATELLE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 NOIR SUR BLANC
18:00 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
18:30 LE BASE-BALL DES EXPOS
Du Stade Olympique les Expos reçoivent les Pirates de Pittsburgh.
CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong
ET
L'École du Cirque de Moscou.
OU
Eric Tabarly et les autres
21:00 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:56 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
Un sac de billes. Comédie dramatique réalisée par Jacques Doillon, avec Richard Constantini, Paul-Eric Schulmann et Joseph Goldenberg.
23:30 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

27 JUIN

8:40 OUVERTURE ET HORAIRE
8:45 LES AVENTURES DE OUI-OUI
9:15 LES VOYAGES DE TORTILLARD
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 CINÉ-POP
14:00 UNIVERS DES SPORTS
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses, avec Myra Cree. - Deuxième partie, la Morale et le plaisir.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
TÉLÉMONDE
Magazine d'information. **Dernière**
17:30 HEBDO-DIMANCHE
18:00 CHEZ-DENISE
Fédérico doit se faire opérer.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
La Forêt magique - Chantal Goya
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Claudine. Série de quatre émissions d'après l'oeuvre de Colette. **(3e de 4)** Claudine en ménage.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Trésor des Grotocéans. Grâce à la magie du cinéma d'animation, nous pénétrons au fond de la mer. Nous y rencontrons deux petites poupées à la recherche d'un trésor. La colonie des Grotocéans, gentilles pieuvres vivant dans de curieuses grottes sous-marines, garde précieusement ce trésor. Réalisation et animation: Co Hoedeman. Prod., ONF.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:56 SPORT-DIMANCHE
23:05 À COMMUNIQUER
22:10 CINÉ-CLUB

LUNDI

28 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 MON AMI GUIGNOL
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 WICKIE
Dessins animés. Attention à la mégère
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Le Coyote
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
D'Edmonton
14:30 DOCUMENTAIRES CANADIENS
Monsieur John Grierson. Portrait du fondateur de l'ONF. Ce document souligne l'apport considérable de John Grierson au cinéma canadien.
15:30 LES MARIÉS DU BOUT DU MONDE
Les Turkmènes derniers fils de Gengis Khan
16:00 À TIRE D'AILE

*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h.*

Le monstre se réveille
16:30 FANFRELUCHE
La Petite Hutte sur pattes de poule
17:00 LA LÉGENDE DES CHAVALIERS AUX 108 ÉTOILES
Série japonaise. **(3e de 10)** L'Homme à la marque bleue.
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Début. L'Abbé Pierre se raconte **(1re de 4).**
19:00 AUTREFOIS À LA RIVIÈRE ROUGE
(de Winnipeg)
MARIAGES BIZARRES
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: Détroit (4e de 5). Drame de fiction réalisé par Jerry London, avec Rock Hudson, Lee Remick, Blair Brown et Ralph Bellamy.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 MÈRE THERESA
22:40 À COMMUNIQUER
23:10 LA COUPE DU MONDE DE SOCCER LABATT

MARDI

29 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 VIRGINIE
10:45 LES FLOUMPS
L'Aimant
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEIDI
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke
14:30 CINÉMA
Le Monde sans soleil. Documentaire réalisé par Jacques-Yves Cousteau.
16:00 À TIRE D'AILE
Le Pétrole
16:30 ANTE LE PETIT LAPON
(3e de 6) Perdus dans la tempête
17:00 TÉLÉ-5
La Légende des Strauss. Feuilleton relatant la vie de la famille Strauss, de 1824 à 1899. **(3e de 8).** Schani.
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports.
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
L'Abbé Pierre se raconte **(2e de 4)**
19:00 NOUS, LES COMIQUES
Le Grand Restaurant. Comédie réalisée par Jacques Besnard, avec Louis de Funès, Bernard Blier et Rosa Maria Rodriguez. Le patron d'un grand restaurant conduit son personnel à la baguette.
20:30 PREMIERE PAGE
Début. Une mise à jour des grands dossiers de l'actualité nationale et internationale.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 À COMMUNIQUER
22:40 LA COUPE DU MONDE DE SOCCER LABBAT

MERCREDI

30 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 JE SOUFFLE
L'Eau **(dern. de 2).**
10:45 GRISU, LE PETIT DRAGON
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Le Singe.
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 À TIRE D'AILE
Le Malade
16:30 LES FANTÔMES DU CHÂTEAU
La Boîte à malice.
17:00 LES AMIS DE MES AMIS
À travers le monde, des enfants de moins de 12 ans ont des responsabilités d'adultes et doivent subvenir aux besoins de leurs familles. Réal.: Daniel Bertolino, Via le Monde Inc.
17:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD
Les Oiseaux de la mer de Behring
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports.
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
L'Abbé Pierre se raconte **(3e de 4)**
19:00 BASE-BALL DES EXPOS
Au Stade Olympique, les Expos reçoivent les Mets de New-York.
EN CAS DE PLUIE:
19:30 CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong
ET
L'École du Cirque de Moscou
OU
Éric Tabarly et les autres
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES SU SPORTS
22:10 À COMMUNIQUER
23:10 CINÉMA

JEUDI

1er JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 PUISQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT
10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
La Procession.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 JOE LE FUGITIF
Un coin bien tranquille.
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:31 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. Le sport. Invités: Mad Dog Vachon et Puppy Dog Peloquin, lutteurs, Claude Bérubé, coureur de fond, et son entraîneur Alphonse Bernard
14:30 CINÉMA
Jean Carignan, violoneux.
16:00 À TIRE D'AILE
On se met au courant.
16:30 L'IMAGINATION AU GALOP
File la laine.
DU PASSÉ
Makeling 1899-1900
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
(l'abbé Pierre)
19:00 SPÉCIAL: AFFAIRES PUBLIQUES
20:00 LE TOIT DU MONDE
Images du Canada.
ET
Un panier de saule, par Florine Hotomani.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PAR 27
22:40 LES YEUX DES AUTRES
Émission de variétés - reprise
23:10 LA COUPE DE MONDE DE SOCCER LABATT

VENDREDI

2 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LA BOÎTE À LETTRES
Au restaurant, l'air de rien, on peut rire ou ronfler.
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Le Lièvre et la tortue.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 DÉCLIC
La Neige
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Singes des Indes
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver
14:30 CINÉMA
Tournant fatal (Deadman's Curve)
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 PÉPINOT
17:00 HISTOIRE DES TRAINS
L'Orient-express.
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Gérard Pelletier
19:00 DU TAC AU TAC
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets
20:30 LA TÉLÉVISION DES AUTRES
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 À COMMUNIQUER
22:40 LA COUPE DU MONDE DE SOCCER LABATT.

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

13h00 (4) ''LA TENTE ROUGE'', It 1969. Drame de M. Kalatozov avec Peter Finch, Claudia Cardinale et Sean Connery. - En 1928, neuf membres d'une expédition au Pôle Nord, à bord d'un ballon dirigeable, réussissent à survivre après s'être écrasés sur une banquise. - Évocation sobre et prenante d'un fait réel. Quelques envolées lyriques. Interprétation juste. -A.

23h30 (5) ''TUEUR DE FILLES'' (Flareup), É.-U. 1969. Drame policier de J. Neilson avec Raquel Welch, Luke Askew et James Stacy. - Une danseuse est pourchassée par un déséquilibré qui vient de tuer sa femme. - Récit plutôt artificiel, Moments de suspense assez bien ménagés. Mise en scène de métier. Interprétation acceptable.

DIMANCHE

12h00 (4) ''MORT D'UN PROF'', Fr. 1979 Drame social de G. Régnier avec Evelyne Bouix, Beatrice Agenin et Frédéric Witta. - Une enseignante débutante se désespère de ses efforts inutiles avec une classe d'adolescents réfractaires. - Film tourné pour la télévision. Scénario inspiré d'un fait réel. Mise en scène valable. Vision critique du milieu. Interprétation appropriée.

22h10 (4) ''TOUTES SES FEMMES'', Suéd. 1964. Comédie satirique de I. Bergman avec Jarl Kulle, Bibi Andersson et Eva Dahlbeck. - Un critique qui veut écrire la biographie d'un violoniste défunt assiste au défilé de ses nombreuses ''veuves''. - Mode léger et caricatural. Rythme de ballet. Excellents interprètes.

MARDI

19h00 (4) ''LE GRAND RESTAURANT'', Fr. 1966. Comédie de J. Besnard avec Louis de Funès, Bernard Blier et Rosa Maria Rodriguez. - Le patron d'un restaurant est entraîné dans une aventure policière à la suite de la disparition d'un client. - Divertissement amusant. Mise en scène fonctionnelle. Trouvailles loufoques. Mise en valeur du jeu comique de la vedette. - E.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

MERCREDI

23h10 (3) ''LA FEMME EN BLEU'', Fr. 1973. Comédie dramatique de M. Deville avec Michel Piccoli. Lea Massari et Michel Aumont. - Un musicologue cherche à retrouver une inconnue vêtue de bleu dont l'image l'obsède. - Récit psychologique dosé d'humour et d'amertume. Mise en scène d'une rare virtuosité. Ensemble élégant et charmeur. Jeu intelligent des interptètes.



VENDREDI

23h30 (5) ''ADIEU POULET'', Fr 1975. Drame policier de P. Granier-Deferre avec Lino Ventura, Patrick Dewaere et Victor Lanoux. - À la suite du meurtre d'un collègue, un policier cherche à incriminer un politicien. - Traitement quelque peu négligé mais vivant. Curieux mélange de genres. Mise en scène de métier. Acteurs solides.

HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.
Un état de tension existera sur le plan sentimental. Acceptez le programme de divertissements que la personne qui vous aime établira. Libérez-vous d'un vague sentiment de solitude.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.
Vous serez préoccupé par d'autres intérêts et l'amour restera un peu dant l'ombre. On se plaindra d'être un peu délaissé. Distrayez-vous de vos activités pour entourer la personne aimée.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars
La chance vous sourira de façon appréciable et votre inspiration sera particulièrement bonne. Ne craignez pas de prendre de graves décisions. Vos affaires de coeur évolueront sur un terrain dangereux.

Belier — du 21 mars au 20 avril
Ne reculez pas devant les sacrifices nécessaires pour remettre un peu plus d'ordre dans votre vie. Cherchez à faire le bien autour de vous. N'attachez aucune importance aux critiques.

Taureau — du 21 avril au 20 mai
Que l'esprit de famille ne soit pas absent de votre pensée au cours de cette semaine. Vous pourrez sûrement être utile et agréable à quelqu'un de votre entourage. La semaine qui commence sera propice aux affaires nouvelles.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin
Vous apprendrez à peser avantages et inconvénients. Au travail, faites preuve de réalisme et de bonne volonté. Vous serez le premier à en bénéficier. Des possibilités d'enrichissement intérieur sur le plan sentimental.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet
Vous vous poserez des questions sur les sentiments qu'on vous porte. Au travail, quelqu'un de votre entourage pourrait se révéler un conseiller merveilleux. Vous parviendrez aux résultats escomptés.

Lion — du 23 juillet au 23 août
Un de vos amis vous fera une confidence concernant ses amours; ne le découragez pas car c'est plus sérieux que vous ne le penserez. Acceptez le dialogue et ne calculez pas vos minutes.

Vierge — du 24 août au 22 sept
Vous aurez beaucoup de chance en amour. Au travail, faites confiance aux gens que vous savez sincères mais ne vous confiez pas aux autres. Ne perdez pas votre temps. Vous aurez des tentations fugitives.

Balance — du 23 sept au 23 oct.
On vous aimera mieux et davantage. Une personne vous démontrera toute la tendresse de son coeur. Au travail, les questions financières seront favorisées surtout en ce qui concerne votre avenir.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.
Méfiez-vous des indiscrétions. Votre vie sentimentale semble se compliquer à cause de l'incompréhension de la personne qui vous aime qui ne partage pas votre conception de la vie, de l'amour et de l'amitié.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.
Donnez un bon rendement. La vie vous apportera des joies, des possibilités de nouvelles amitiés. Si votre coeur est solitaire, une conquête vous est assurée. Si vous aimez un être séduisant, il sera sensible à votre charme.

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ - par Maryse Lairot

LES SOUCOUPES VOLANTES ET PREMIÈRE PAGE... le mardi 29 juin à 20h30.
Alors que les films et les livres traitant des extra-terrestres, des soucoupes volantes, des autres formes de vie abondent sur le marché, certains s'interrogent sur la possibilité de vie sur d'autres planètes.
Dans le cadre de l'émission d'actualités PREMIÈRE PAGE, nous vous proposerons une entrevue avec l'astro-physicien et philosophe Hubert Reeves qui vous parlera des recherches qu'il a effectuées sur les OVNI et les conclusions qu'il en retire.

LE 1er JUILLET ET LES SPORTIFS
Avec la fougue qui le caractérise, Mad Dog Vachon saura vous intéresser le jeudi 1er juillet à 13h30 dans le cadre de REFLETS D'UN PAYS.

Nous vous inviterons en effet à vous laisser entraîner, sans lutter toutefois, par ce célèbre sportif et par son associé Puppy Dog Peloquin.
En deuxième partie de cette émission, tirée de la série PHARE OUEST, vous pourrez voir ou revoir le coureur de fond Claude Bérubé s'entraîner sous l'oeil vigilant d'Alphonse Bernard qui, lui, vous parlera de ce sport méconnu qu'est la course de fond.
Une réalisation de Maurice Arpin

ET POUR RESTER DANS LE SPORT... AVEC LE "SOCCER"
Les amateurs de cette discipline sont particulièrement choyés puisque nous leur présentons tous les soirs, après les nouvelles, les meilleures matches qui se sont déroulés à Madrid et qui comptent pour la Coupe du Monde de Soccer Labatt.

LE 1er JUILLET ET LES INTERPRÈTRES
A 22h40, ce soir-là, nous vous présenterons un super spectacle mettant en vedette quelques-unes de nos gloires nationales qui, grâce à leur talent, ont acquis une réputation internationale.
Animé par Carole Laure, dont la célébrité n'est plus à faire dans le monde du cinéma et par Lewis Furey, compositeur de plusieurs musiques de films, le super-spectacle vous permettra en autres d'applaudir ROBERT CHARLEBOIS, MAUREEN FORRESTER, LOUISE FORESTIER, GINETTE RENO et les SOEURS McGARRIGLE.
LES YEUX DES AUTRES... vous permettront de voir... et d'aimer.

CE SOIR ESTIVAL
L'émission CE SOIR, vous offre du lundi au vendredi à 18h00, les informations régionales, nationales et internationales qui vous permettent de rester au faîte de l'actualité. Les nouvelles du sport vous sont également présentées, ainsi que la météo. Mais pour vous permettre d'en savoir davantage sur ce qui se passe dans notre coin de pays, sur les activités organisées pendant l'été à travers la province, CE SOIR vous présente, tous les jours, quelques communiqués et annonces communautaires.
SI, À VOTRE TOUR, VOUS DÉSIREZ ANNONCER UNE ACTIVITÉ, UNE RENCONTRE SPORTIVE, OU UN ÉVÉNEMENT QUI SE DEROULÉ DANS VOTRE RÉGION, ENVOYEZ LES INFORMATIONS À: CE SOIR
C.P. 160
WINNIPEG-MANITOBA-R3C 2H1
C'EST UN SERVICE GRATUIT... PROFITEZ-EN!

Nouvelle directrice à la maison Riel

C'est avec plaisir que la Société historique de Saint-Boniface annonce la nomination de Mme Hélène Vrignon-Marion au poste de directrice de la maison Riel, parc historique national, Mme Vrignon-Marion succède à Mlle Marie-Paule Robitaille qui est maintenant avec Parcs Canada en tant que conservatrice en interprétation pour la région des Prairies.

Native du Manitoba, Hélène est diplômée du Collège secondaire de Saint-Boniface. Elle détient un baccalauréat ès arts du Collège universitaire de Saint-Boniface et s'est mérité, en mai dernier, une maîtrise en histoire canadienne à l'Université du Manitoba.

Directrice du projet "Index de la Presse francophone" au Centre d'études des Franco-Canadiens de l'Ouest en 1978, elle a aussi travaillé à la SFM en tant qu'archiviste. Depuis juillet 1980, Mme Vrignon-Marion était archiviste au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Mme Hélène Vrignon-Marion entrera en fonction à plein temps au début de juillet.

Cours pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface tous les jeudis de 13h00 à 16h00 du 8 juillet au 26 août 1982.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le No 233-2464.

CAPSULES

L'horloge atomique est en retard...

——— mais ce n'est pas de sa faute! Elle est en effet programmée pour donner l'heure normale de l'Est, et non pas l'heure avancée. Cette horloge, opérée par le Conseil national de recherches du Canada, donne aux citoyens qui composent le 613-745-9426 l'heure juste... mais précise bien qu'il s'agit de l'heure normale de l'Est. Pensez-y avant d'appeler...

Attention futurs pères

——— Les effets secondaires d'une grossesse, comme pertes d'appétit, nausées et vomissements, etc., ne sont pas seulement le lot des futures mères... mais également des futurs pères. Des études anglaises et américaines récentes montrent en effet de tels symptômes chez les hommes, surtout ceux qui vont devenir père pour la première fois; plusieurs ont même pris du poids (cinq à dix kilos), qu'ils ont aussitôt perdu après l'accouchement, ou eu des envies alimentaires inhabituelles. Heureusement qu'ils ne doivent pas en plus porter l'enfant!

(SHS) ...

Un défi des pionniers du poste Lagimodière

Les pionniers du poste Lagimodière lancent un défi à tous les gars de 14 et 15 ans. Ils proposent à ceux-ci des activités vigoureuses en pleine nature et en ville, dans une atmosphère où règne l'entrain. De plus, ils vous offrent une nouvelle perspective qui vous permettra de découvrir la vie d'équipe, la fraternité et le scoutisme.

Devenir pionnier c'est faire un engagement envers soi-même, Dieu, son équipe et la société. Pour obtenir plus de renseignements vous pouvez contacter... l'abbé Dionne (animateur) au No 233-7304, ou Louis Gagné (pionnier) au No 237-0074.

Notre-Dame-de-Lourdes

Dimanche le 13 juin, Fête du Corps du Christ à Notre-Dame-de-Lourdes

À l'initiative des Filles d'Isabelle cette journée fut choisie pour prendre l'occasion de resserver les liens au niveau familial et paroissial lors d'une messe et d'un repas en commun.

Sous un ciel partiellement nuageux, à l'ombre des arbres du terrain de jeu, la messe concélébrée par le curé l'abbé Choiselat et le père abbé Dom Marcel Carbotte marqua le début de la fête et en donna le ton. Dom Marcel Carbotte fit l'homélie de circonstance en soulignant très éloquemment que c'est dans ses membres que se réalise le Corps du Christ, que malgré les injustices, divisions et guerres de notre monde soit sur le plan international, national, paroissial ou familial c'est l'appel de chacun et de chaque groupe à apporter la paix et la justice, que cette mission ne peut se réussir que par un attachement toujours plus intime à la personne vivante du Christ et que cet attachement se réalise de façon toute particulière dans la célébration de l'eucharistie.

C'est donc dans cet esprit que l'on passa du partage eucharistique au repas que l'on prenait rassemblés à la salle paroissiale étant donné la menace d'orage à l'extérieur.

Puis la fête se clôtura par une procession qui prenait forme à la salle avec les Filles d'Isabelle en tête, suivies à la suite des Jeannettes, des Chevaliers de Colomb, des familles, de la Chorale et du Saint Sacrement porté par l'abbé Choiselat accompagné de Dom Marcel Carbotte et des servants.

Entraîné par le chant animé par la chorale, le défilé suivit la route qui traverse le terrain de jeu, que l'on avait délimitée par des arbres plantés le long de la route pour la circonstance. C'est au reposoir préparé près du Foyer que le cortège s'arrêta pour terminer la fête dans la prière et le chant.

Il est convenable en terminant de remercier les Filles d'Isabelle et l'aide généreuse de volontaires pour cette journée préparée avec soin et qu'ont appréciée tous ceux qui y étaient présents.

Gilles LESAGE

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous rappelons à nos fidèles annonceurs que la date de tombée pour les annonces est le

VENDREDI À 17 HEURES.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, MARIE LOUISE FOUGERAY, du village de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, veuve, decedee.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné 25-185, boulevard Provencher Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 23 juillet 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de juin, A.D. 1982.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, LOUIS MARIE CONAN, du village de Fisher Branch, au Manitoba, cultivateur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 -170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 juillet 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de juin 1982.

MARCOUX BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

est à la recherche

de professeurs

pour les postes suivants:

Directeur - École de Sainte-Eustache
immersion maternelle à la 6ème année doit enseigner à mi-temps.

Professeur - École de Saint-Eustache
niveau à être déterminé

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire du Cheval Blanc No 20
C.P. 147
Elie Manitoba R0H 0H0
Téléphone No 1-353-2828

DES CHANGEMENTS DANS VOTRE VIE?

Informez la Commission des services de santé si votre adresse, votre nom ou le nombre des personnes à votre charge ont changé.



COMMISSION DES SERVICES DE SANTÉ DU MANITOBA
599, rue Empress, Winnipeg. R3G 3H2



50e anniversaire de mariage

M. et Mme Edouard Beaudette et leurs enfants sont heureux d'inviter parents et amis à un thé-rencontre à l'occasion de leur 50ème anniversaire de mariage.

La réception se fera à la Salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste le 4 juillet 1982, de 14h30 à 16h30.

La messe de 19h30 du samedi 3 juillet sera célébrée en l'honneur des jubilaires.



Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

No 2352-82-17 - Construction d'une clôture de sécurité à l'aéroport St. Andrews, St. Andrews (Manitoba)

Date limite: le 9 juillet 1982

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association des constructeurs, à Winnipeg (Manitoba).

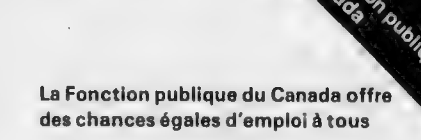
Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA
DIRECTION GENERALE DES PRATIQUES DE GESTION
WINNIPEG (MANITOBA)

AGENT REGIONAL DES RELATIONS PUBLIQUES

TRAITEMENT: 32 908 $ - 37 040 $ par an
82-PSC/NHW-OC-B-71

Le titulaire de ce poste doit planifier, mettre en oeuvre et gérer un programme détaillé et bien intégré de relations publiques et d'information pour le Ministère dans la région des Prairies; trouver, établir et maintenir des voies de communications efficaces avec les média et les organismes gouvernementaux ou non du secteur de la santé et du bien-être social.

QUALITES:
Avoir terminé le cycle secondaire. Il est indispensable que les candidats aient acquis de l'expérience dans les domaines suivants:
— planification et mise en oeuvre d'un programme de relations publiques;
— rédaction de textes destinés aux média et relations avec les média;
— communication d'informations aux cadres s'occupant des programmes sur les programmes de relations publiques, d'information et de publicité.

En raison des nécessités du service, la personne choisie devra pouvoir exercer ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais dès son entrée en fonction. Les personnes déjà bilingues sont invitées à poser leur candidature.

CONDITION D'EMPLOI: Le titulaire doit se déplacer dans la région, selon les besoins.
P.C.N. 51 2092 032

De plus amples renseignements sont disponible en écrivant à l'adresse suivante.

Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

DATE LIMITE: 12 juillet 1982

Comment se porter candidat
Envoyer une demande d'emploi ou un curriculum vitae à:

R. M. NORRIE, AGENT DE DOTATION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
286, RUE SMITH, PIÈCE 500
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0K6
TÉLÉPHONE (204) 949-2470

Prière d'indiquer le numéro de concours sur toute la correspondance.

Canada

VOUS PRÉVOYEZ UN VOYAGE HORS DU MANITOBA?

Si vous vous absentez pour plus de trois mois, appelez la Commission pour confirmer votre droit à l'assurance.

COMMISSION DES SERVICES DE SANTÉ DU MANITOBA
599, rue Empress, Winnipeg R3G 3H2
Appelez à faire virés le No 786-7101

Aidez-nous à vous aider



SAINT-BONIFACE

Garçonnières et appartements d'une chambre à coucher - Loyer inclut poêle, réfrigérateur, tapis et draperies, stationnement de voiture. Le locataire doit payer éclairage et chauffage. Appelez au **No 237-0818.**

DEMANDE MONITEUR OU MONITRICE

avec expérience ou formation nécessaire pour s'occuper d'un groupe d'enfants d'âge préscolaire dans un programme d'immersion à Saint-Norbert deux fois par semaine commençant en septembre. Téléphonez au No 269-1912 ou envoyer votre demande avant le 15 juillet a/s **Shirley Loewen 124, rue Saint-Pierre Saint-Norbert R3V 1J8.**

BIENVENUE

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
vous invite
aux réunions régulières en français
LE DIMANCHE A 11.00 Hres
NOUS PRECHONS JESUS-CHRIST SELON LA BIBLE
(2 Timothée 4.2)
Pasteur Dick Neufeld
49 Braemar, St. Boniface, Man. R2H 2K2
233-6307 *233-8435*

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

demande

Un professeur de musique M-6 - poste à plein-temps. L'enseignant (e) devra appuyer les buts et les objectifs de l'école. Programme de musique avec emphase de la méthode Orff & Kodaly.

Date d'entrée en fonction: le 31 août 1982.

Prière de communiquer avec:

Mme Beverly Aronovitch
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1X1

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 5

demande

un professeur

pour enseigner Informatique 205 et 305. Traitement des données 202 & 302. Le professeur sera prêt à contribuer aux programmes d'animation et de vie française de l'école. Prière de communiquer avec:

M. Georges Druwe
directeur
Collège secondaire de Saint-Boniface
200, avenue Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Téléphone No: 233-0210

DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE No 28

est à la recherche de

PROFESSEURS

pour les postes suivants:

École Élémentaire Saint-Léon:
- 1 professeur, grade I-II
- 1 professeur, grade V-VI

Institut Collégial Somerset:
- 1 directeur(rice) doit enseigner à temps partiel, sujets à être déterminés.
- .5 mathématiques
- 1 professeur de français et Language Arts

Institut Collégial Notre-Dame:
- 1 professeur d'études commerciales, dactylographie, et comptabilité

Complexe scolaire de Saint-Claude:
- .5 catéchèse.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083

LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES

est à la recherche

D'UN(E) SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE)

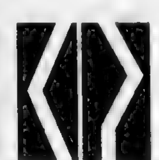
Fonctions:
Effectuer les travaux de secrétariat y compris la rédaction de lettres, planifications de réunions, recherche d'information pour divers rapports, classement et coordination de certains dossiers et sera également secrétaire du directeur général.

Exigences:
Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite, bonne connaissance de la langue anglaise, bonne formation académique et plusieurs années d'expérience de secrétaire nécessaires (la sténographie sera un atout).

Entrée en fonctions: aussitôt que possible.

Traitement: selon l'expérience et qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:



Jean Gaudry, gérant de bureau
La Centrale des Caisses populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

FRANCOFONDS

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

les candidats et candidates devront faire preuve

- d'une expérience administrative
- d'une connaissance du milieu franco-manitobain
- d'aptitudes en comptabilité
- d'une connaissance du français écrit et parlé

Salaire: à négocier

Les candidats adresseront leur demande au Président du comité de gestion **avant le 2 juillet 1982.**

FrancoFonds
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

OFFRES D'EMPLOIS

Katimavik le programme national de volontariat, est à la recherche de candidats et candidates pour la position d'agent de groupe pour l'année 1982-83. Les projets débutant le 15 septembre 1982 seraient répartis, dans le Sud du Manitoba, soit dans 6 différentes communautés francophones.

Les candidats ou candidates intéressées doivent être bilingues et avoir une certaine expérience en animation et en administration. En plus tous ceux et celles intéressées devront être disponibles à partir du 14 juillet 1982. La durée du contrat est de 12 mois et le salaire est de 15,000 par année. Le logement le transport et la nourriture sont compris.

Pour de plus amples informations. veuillez contacter **Clare Baxter au numéro 775-4283 ou Louise Levesque au numéro 1-800-667-4982**

Pour de plus amples informations
Veuillez contacter
Clare Baxter au numéro 775-4283
Louise Levesque au numéro 1-800-667-4982

Katimavik



OFFRE D'EMPLOI - TÉLÉTRAITEMENT

MicroPac Management Services a les ouvertures suivantes pour son nouveau Centre de service GEAC à Winnipeg.

Représentant des services de soutien
Responsable de la formation, de la documentation et de l'assistance à la conversion à un système en direct pour les institutions financières clientes. Le candidat doit être capable de bien communiquer et avoir un minimum d'expérience sur un système bancaire en direct. Compétence en français et anglais un prérequis l'embauche.

Analyste programmeur
Responsabilités incluent appui du système et à la programmation pour un programme financier sur un mini ordinateur GEAC. Le contrôle du réseau, l'opération du logiciel et le matériel ainsi que l'optimisation feront partie intégrale de ce poste.

Préférence sera donnée aux candidats ayant une formation en sciences d'ordinateur ou diplomé d'un collège communautaire et ayant deux ans d'expérience sur un mini ordinateur, préférence avec un fichier central de interactif en direct.

Administrateur des systèmes
Responsable pour toutes les opérations de la salle d'ordinateur pour un système en direct avec un fichier central interactif, nécessitant des rapports journaliers. Le travail par équipe de réqueur de 16h00 à 24h00. Deux années d'expérience sur un système en direct est préféré et devra travailler avec un minimum de surveillance.

Une préférence pour ces positions sera donnée aux candidats bilingues français-anglais avec une expérience sur les ordinateurs GEAC. Appliquez en toute confidence à:

M. Ken McDowell
MicroPac Management Services
456, avenue Notre Dame
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1R7

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

recherche

un coordonnateur culturel

Responsabilités générales:

1. Coordonnateur des activités proposées par le Comité culturel, composé de professeurs et d'étudiants, dans les domaines suivants:
- spectacles
- théâtre
- ciné-club
- conférences
- club-photo
- boîtes à chansons
- etc...

2. Agent de liaison entre l'administration et le Comité culturel.
3. Gérant d'affaires du Comité culturel, responsable au bureau du recteur.
4. Participant au programme de publicité et de recrutement du Collège.

Traitement: selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction: le 1er août 1982

Adresser votre demande et votre curriculum vitae **avant le 25 juin** au:

Bureau du recteur
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB)
R2H 0H7

Une guerre nucléaire aurait pour longtemps des conséquences néfastes pour toute l'humanité

S'il y a une guerre atomique, ce n'est pas seulement l'explosion de l'ogive nucléaire avec son cortège de morts et sa puissance de destruction, qui infligera de lourdes pertes. En fait, l'après-explosion, cette période qui s'étendra depuis quelques minutes après la formation du champignon atomique jusqu'à plusieurs décennies plus tard, entraînera des bouleversements qui feront que certains vivants envieront les morts.

Face à ce sombre tableau, la plupart des gens acceptent avec résignation l'éventualité d'un conflit nucléaire. Heureusement, un nombre de plus en plus grand d'individus s'y opposent. C'est pourquoi les mois de juin et juillet verront un nombre inégalé de pacifistes manifester leur opposition à la course effrénée aux armements. Des citoyens de plusieurs pays exerceront des pressions sur leurs dirigeants politiques afin que la Deuxième Session Spéciale sur le Désarmement de l'Organisation des nations unies (O.N.U.) qui a débuté le 7 juin, amène enfin des résultats concrets.

Une guerre «comme une autre»

Depuis quelques temps, les médias se font l'écho de déclaration selon lesquelles une guerre comportant l'utilisation de l'arme nucléaire pourrait très bien avoir lieu, avec, comme toutes les guerres, des gagnants et des perdants. Les stratèges militaires parlent, sourire aux lèvres, de «conflit nucléaire réduit», limité à quelques cibles, où tout se jouerait en quelques heures.

Selon le Dr Donald G. Bates, professeur en histoire de la médecine à l'université McGill, de telles affirmations laissent apparaître un manque flagrant d'appréciation de la réalité, particulièrement de l'impuissance de la communauté médicale à apporter une réponse valable aux besoins médicaux générés par de tels conflits.

Que va-t-il se passer ?

Au moment de la déflagration, un bombardement de neutrons et de rayons gamma tuera une bonne partie de la population. Mais les retombées subséquentes dans l'environnement continueront d'exercer leurs effets négatifs.

«Il est difficile d'évaluer le nombre de survivants qui seront affectés, souligne M. Bates, mais la réponse pourrait se situer entre 80 pour cent et... presque tout le monde». Par exemple, les foetus des femmes enceintes pourraient développer des lésions cérébrales irréversibles et des déficiences mentales. Dépendant du degré d'exposition, certains adultes subiront une altération du bagage génétique avec des répercussions dans quelques générations.



Explosion atomique sur l'atoll de Mururoa
Photo : Alain Nogues, Agence Sygma

Hiroshima et Nagasaki

L'évaluation des dégâts possibles est complexe. Mais les dévastations causées par l'arme atomique utilisée lors de la seconde guerre mondiale sur Hiroshima et Nagasaki nous fournissent de précieuses indications. Durant les années suivantes, les chercheurs ont observé une recrudescence de la mortalité par leucémie, par cancers de la thyroïde, des poumons et des ovaires. Cette «action à long terme» continue d'agir aujourd'hui. Pourtant la bombe d'Hiroshima était 70 fois moins puissante que la plus petite des ogives de la panoplie des militaires d'aujourd'hui.

Les humains résistent mal aux radiations; elles affaiblissent leur résistance aux infections. Par contre les bactéries, les virus et les insectes s'en accommodent fort bien. «Avec la destruction des moyens de communication et des réserves de nourriture et avec la quasi absence de services médicaux, les épidémies de choléra, de fièvre thyphoïde et la peste, auront beau jeu» estime M. Bates.

L'environnement sera bouleversé

L'environnement physique sera également bouleversé. Selon un scénario élaboré par des stratèges américains, une guerre nucléaire dissiperait sur le seul sol américain plus de 200 fois la quantité d'énergie dégagée par le volcan du mont St-Helens en mai 1980. Les poussières projetées par ces explosions rejoindraient la haute atmosphère, réduisant ainsi l'apport calorifique provenant du soleil suffisamment pour réduire la température moyenne. L'agriculture pourrait être sérieusement affectée.

De plus, selon une étude de l'Académie des sciences des États-Unis, la couche d'ozone de la haute atmosphère serait menacée par les oxydes d'azote libérés lors des explosions nucléaires. Une diminution de 20 pour cent de cette enveloppe qui nous protège des rayons ultra-violets rendrait aveugle tous les animaux exposés. Une plus grande diminution de ce manteau protecteur rendrait la vie sur terre impossible.

Bref, une guerre nucléaire répandrait inévitablement la mort, la maladie et la souffrance, dans des proportions et à une échelle gigantesques. Le 30 juin 1978, à la fin de la Première Session spéciale de l'O.N.U., 149 gouvernements adoptaient un document final qui stipulait que : «L'humanité est confrontée à ce choix : soit arrêter la course aux armements et procéder au désarmement, soit accepter l'annihilation».

On ne peut qu'espérer que la prochaine session permettra de faire un grand pas vers le désarmement.

Claude de Launière
Service Hebdo-science

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 13A SAINT-BONIFACE, jeudi 24 juin 1982

Bâtir un Canada plus juste et plus fraternel...

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

Ce cahier a été réalisé conjointement par



Agence de publicité & relations publiques de L'Association de la Presse Francophone Hors Québec (L'APFHQ) et les hebdos-membres :

OUEST CANADIEN : Le Soleil de Colombie, Vancouver (Colombie-Britannique); Le Franco-Albertain, Edmonton (Alberta); L'Eau-Vive, Régina (Saskatchewan); La Liberté, Saint-Boniface (Manitoba). ONTARIO : Le Nord, Hearst; Le Voyageur, Sudbury; Le Point, Alexandria; Le Journal de Cornwall, Cornwall; Le Carillon, Hawkesbury; Bonjour Chez-Nous, Rockland; Le Rempart, Windsor; L'Écluse, Welland; Le Goût de Vivre, Penetanguishene. NOUVEAU-BRUNSWICK : Le Madawaska, Edmunston; L'Aviron, Campbellton; Le Point, Bathurst; Le Voilier, Caraquet. NOUVELLE-ÉCOSSE : Le Courrier, Yarmouth. ILE-DU-PRINCE-EDOUARD : La Voix Acadienne, Summerside

Collège Mathieu

Gravelbourg, Sask.



ENTREE CENTRALE DU COLLEGE



LES ALOUETTES DU MAT



L'avenir appartient à la jeunesse

En pensant à ton avenir, pense au

COLLEGE MATHIEU

Dans cette institution, tu pourras suivre tes cours en français, perfectionner ta connaissance de l'anglais... devenir un parfait bilingue.

Le COLLEGE veut inculquer chez les jeunes un idéal de discipline chrétienne, de formation intellectuelle, de santé physique et de vie de partage.

Il y a logement et pension pour jeunes garçons et filles de la 8e à la 12e année.

Ça t'intéresse? Adresse-toi au

RECRUTEUR-PUBLICISTE
COLLEGE MATHIEU
GRAVELBOURG, SASK.

Tel: 648-3105 S0H 1X0



UN ETUDIANT A L'ETUDE



LE TRAVAIL EN EQUIPE





Message de M. Marc Lalonde pour l'Association de la presse francophone hors Québec

Pour qui a parcouru de part en part le pays, l'enracinement du fait français au Canada saute aux yeux. Que ce soit en Acadie, à St-Boniface, dans le Nord et l'Est de l'Ontario, ou ailleurs, la culture et la langue française sont omniprésentes et contribuent largement à donner à notre pays un caractère bien distinct de l'ensemble de l'Amérique du Nord.

La presse francophone hors Québec, notamment les 19 journaux affiliés à votre Association, a joué un rôle prépondérant dans la floraison de la culture et de la langue de notre mère-patrie, en raison du souci des membres de votre Association de maintenir, voire d'accroître, la pureté de la langue de Molière. Vos journaux contribuent à perpétuer ce que d'aucuns ont qualifié de « miracle français en terre d'Amérique. » La culture et la langue françaises sont profondément enracinées en sol canadien.



Nous fêterons demain le 115e anniversaire du Canada. En dépit de son jeune âge, notre pays possède une histoire riche et fascinante. Les Canadiens d'expression française hors Québec ont contribué à maints égards à donner au pays une identité véritablement nationale. Le gouvernement canadien entend tout mettre en oeuvre pour que l'importante composante de la mosaïque canadienne que constitue le fait français, rayonne de l'Atlantique au Pacifique. Et à cet égard, l'Association de la presse francophone hors Québec devra continuer à jouer un rôle de premier plan.

Par ailleurs, la prospérité de notre pays et le mieux-être de ses habitants reposent essentiellement sur les vastes et riches ressources naturelles que recèle son sous-sol, qu'il s'agisse d'hydrocarbures, ou de minéraux combustibles et non combustibles. Le Canada possède les compétences voulues pour les exploiter, et le pays est résolu à utiliser ses ressources au profit de tous les Canadiens. L'énergie deviendra de plus en plus un facteur de prospérité et d'unité.

Tous les Canadiens seront davantage appelés à participer à la gestion de l'énergie —une tâche difficile qui doit dépasser le cadre des administrations publiques et de l'industrie pour atteindre tous les citoyens, investisseurs ou consommateurs. Le Programme énergétique national favorise les investissements dans le domaine de l'énergie, lesquels auront des retombées qui amélioreront l'activité économique globale ainsi qu'une croissance rapide des entreprises fournissant des biens et services à l'industrie de l'énergie. Le PEN a été conçu soigneusement pour promouvoir l'activité et l'emploi dans toutes les régions du Canada.

En cette veille de la Fête du Canada, je souhaite que le 1er juillet soit un jour de joie et de foi en demain. J'exhorte tous les Canadiens à redonner confiance à ceux et celles qui ont perdu espoir dans le devenir harmonieux de la nation canadienne. Je souhaite également que l'optimisme renaisse chez ceux et celles qui doutent de notre avenir collectif devant la conjoncture économique difficile qui prévaut, momentanément, au pays.

Bonne fête, Canada.

Viens, c'est la fête,

Le Canada célèbrera cette année son 115ième anniversaire. Pour plusieurs d'entre nous, la Fête du Canada n'évoque aucun souvenir digne d'être célébré. Pour d'autres, le 1er juillet fait naître des sentiments confus quant à la signification d'un tel événement. Alors que l'esprit des Canadiens devrait être à la réjouissance, plus que jamais sent-on grandir l'inquiétude des Canadiens face à l'avenir de leur pays.

Il est difficile d'entraîner les Canadiens dans la danse, quand le 1er juillet, ils s'éveillent à peine au lendemain de querelles politiques, économiques ou sociales de plus en plus fréquentes. De plus, si la Fête du Canada ne signifie rien pour la majorité des Canadiens, c'est parce qu'ils sont trop ignorants de leur riche histoire. Les Canadiens doivent connaître le passé pour comprendre le présent et l'avenir. En effet, on peut difficilement donner un sens à une fête liée à aucun événement, à aucune gloire, à aucun souvenir. Pourtant, nombreux sont les événements qui ont marqué notre histoire et qui méritent d'être remémorés.

Ce ne sont certes pas les éternels discours et les envolées philosophiques des politiciens fédéraux qui sensibiliseront la population sur les bienfaits d'habiter cette terre canadienne. Trop souvent avons nous été témoins des dissensions opposant l'est contre l'ouest, les maritimes contre le reste. L'air est rempli de sourires narquois et de remarques cinglantes.

Chaque groupe cherche naturellement et avec apreté à obtenir une part plus large du revenu et des richesses de la nation. En s'y efforçant, chacun a tendance à exagérer la contribution qu'il apporte au pays et à sous-estimer celle des autres. Chaque groupe a tendance à se plaindre des sacrifices qu'on lui demande et à oublier les avantages dont il profite.

Personne ne peut nier qu'au début il y avait deux peuples fondateurs au Canada. Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. Il est souhaitable que les Canadiens réalisent qu'ils peuvent retirer, de cette dualité linguistique et culturelle, un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière. Seuls les individus, et non les gouvernements peuvent faire ce genre de choix.

Une des raisons de la fragilité de l'unité nationale est notre difficulté à saisir la complexité de nos problèmes collectifs. Francophones comme anglophones, nous avons tendance, tout naturellement, à concevoir le pays à partir de notre expérience locale ou régionale.

Pourtant, si les Canadiens ont quelque fois du mal à dégager une identité commune, ce n'est pas parce qu'ils sont impuissants à exprimer des sentiments collectifs. N'avons nous pas, en tant que Canadiens, ressenti la même émotion intense à chaque pas de Terry Fox dans son ultime combat contre le cancer? N'avons nous pas tous vibré de fierté lorsque Greg Joy a arraché la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Montréal, en 1976, grâce à son saut majestueux? Sans hésitation, nous nous sommes identifiés à eux et nous avons partagé leur douleur et leur joie.

A une époque de diminution de l'espace vital et de polarisations extrêmes des opinions, le Canada demeure un des pays les plus exaltants du monde au point de vue matériel et des valeurs qu'on y défend. Notre aventure collective traduit une affirmation et un maintien des différences personnelles, sociales, culturelles et linguistiques qui ont toujours été le souci constant des Canadiens tout au long de leur histoire.

Mais avant tout, le Canada est terre de liberté, parce que ses enfants ont appris, non sans heurts, à accepter leurs différences et à les apprécier. La société que constitue le Canada offre à sa population une variété et une richesse d'expériences, une réunion de talents et de ressources extrêmement étendue qui ont forgé la personnalité du Canada.

Si nous voulons parvenir à une sécurité émotive, dans notre identité nationale, et si nous voulons connaître la fierté d'une existence nationale, il faut avant tout se connaître. Et si le 1er juillet, avec ses multiples célébrations à travers le Canada, peut nous amener à découvrir quelques traits de notre personnalité à nous, Canadiens, voilà bien une bonne raison de fêter, n'est-ce pas?



LA JOIE-DE-VIVRE AU MANITOBA

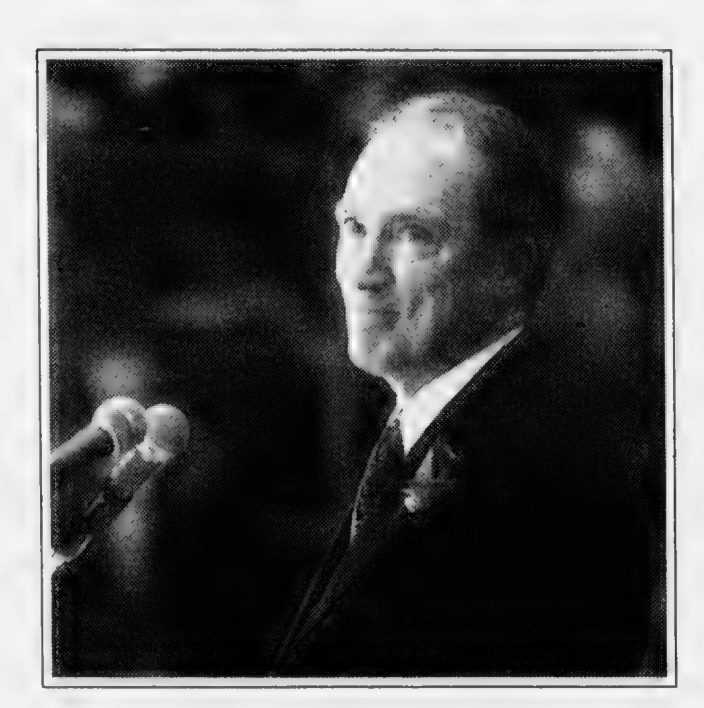
Le Centre culturel franco-manitobain, une corporation de la Couronne, ouvert en 1974, est une des institutions qui fait vibrer la culture francophone au Manitoba. En 1982, le CCFM offrira — une série d'abonnements avec 6 spectacles, douze expositions d'art, ventes d'artisanat, ateliers d'arts & métiers, 3 séries de films, fêtes familiales, 15 concerts classiques, un artiste francophone les week-ends au cabaret « Le Foyer ». Au CCFM, nous retrouvons les groupes culturels résidants : Le Cercle Molière (théâtre), Les Danseurs de la Rivière Rouge, Le 100 Nons (jeunes artistes de scène), L'Alliance Chorale Manitoba, Les Blés au Vent, Les Intrépides (3 chorales), l'hebdomadaire La Liberté, La Garderie du P'tit Bonheur et le Centre de ressources préscolaires Le Centre Soleil.



CANADA

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

MESSAGE FROM THE PRIME MINISTER



Le Canada que nous nous apprêtons à fêter en ce 1er juillet ressemble étrangement au Canada que nous avons célébré l'an dernier.

Entre-temps nous avons pourtant vécu le rapatriement de notre Constitution et l'accession de notre pays à la pleine souveraineté. Tout cela aura-t-il été vain?

En fait, nous sommes un peu comme ces adolescents qui se réveillent adultes le jour de leurs dix-huit ans et s'étonnent du peu de changement que cela apporte dans leur vie.

Notre pays est devenu pleinement souverain. Et après? Qu'est-ce que cela change à notre réalité?

La réponse simple et vraie est: pas grand-chose dans les faits mais beaucoup de choses en droit. Et à partir de ce droit, nous pouvons, si nous le voulons, changer les faits.

Un tas de possibilités nous sont en effet offertes qui nous étaient hier encore interdites.

Nous pouvons désormais modifier nous-mêmes notre Constitution pour la modeler à notre image et à notre ressemblance. Plus besoin de nous rendre à Londres pour demander la permission d'évoluer.

De même, nous pouvons exiger des pouvoirs publics le respect de certains droits qu'on nous refusait hier ou qu'on nous accordait comme une faveur.

Je pense au droit à l'égalité pour lequel les femmes ont tant combattu. Je pense au droit des handicapés à être traités comme citoyens à part entière. Et je pense, bien sûr, au droit des francophones à faire instruire leurs enfants dans des écoles françaises.

Je sais, les francophones hors Québec auraient voulu obtenir davantage. Mais voyons les choses en face. Hier encore, plusieurs provinces ne reconnaissaient même pas le droit des francophones à l'école française, et là où ce droit était reconnu, il n'existait aucun moyen efficace de le faire prévaloir. Aujourd'hui, les minorités françaises hors Québec peuvent s'adresser aux tribunaux pour forcer les provinces à respecter les droits que leur garantit la Constitution du pays.

C'est un changement complet des règles du jeu. Et les francophones hors Québec ont désormais entre les mains un nouvel atout qu'il leur appartiendra de jouer avec audace et sagesse.

J'aurais aimé que la Charte soit encore plus généreuse et qu'elle garantisse davantage les droits du français. Par exemple, seul le Nouveau-Brunswick a choisi d'aller aussi loin que le gouvernement canadien en reconnaissant l'égalité de l'anglais et du français à tous les niveaux de l'administration publique. Aucune autre province, pas même le Québec, pourtant si généreux dans le passé, ne s'est montrée aussi ouverte à la reconnaissance institutionnelle des droits de sa minorité.

Mais ce n'est que partie remise. La réforme constitutionnelle va se poursuivre et il appartiendra aux minorités françaises et anglaises de joindre leurs efforts à ceux du gouvernement canadien pour faire évoluer les provinces. Il faudra toutefois, et je le dis avec regret, que les dirigeants des francophones hors Québec apprennent à mieux discerner leurs véritables amis et pratiquent une stratégie plus réaliste.

Chose certaine, tous les Canadiens doivent prendre conscience que, malgré les apparences, le Canada ne sera plus jamais le même.

Nous sommes désormais pleinement responsables de notre destin collectif et c'est à nous qu'il appartient maintenant de bâtir un Canada plus juste et plus fraternel qui puisse faire le bonheur et la fierté des générations à venir.

Ottawa
1982



CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit :

Garantie des droits et libertés

1. La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit les droits et libertés qui y sont énoncés. Ils ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Libertés fondamentales

2. Chacun a les libertés fondamentales suivantes : *a)* liberté de conscience et de religion ; *b)* liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ; *c)* liberté de réunion pacifique ; *d)* liberté d'association.

Droits démocratiques

3. Tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales. 4. (1) Le mandat maximal de la Chambre des communes et des assemblées législatives est de cinq ans à compter de la date fixée pour le retour des brefs relatifs aux élections générales correspondantes. (2) Le mandat de la Chambre des communes ou celui d'une assemblée législative peut être prolongé respectivement par le Parlement ou par la législature en question au-delà de cinq ans en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, pourvu que cette prolongation ne fasse pas l'objet d'une opposition exprimée par les voix de plus du tiers des députés de la Chambre des communes ou de l'assemblée législative. 5. Le Parlement et les législatures tiennent une séance au moins une fois tous les douze mois.

Liberté de circulation et d'établissement

6. (1) Tout citoyen canadien a le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir. (2) Tout citoyen canadien et toute personne ayant le statut de résident permanent au Canada ont le droit : *a)* de se déplacer dans tout le pays et d'établir leur résidence dans toute province ; *b)* de gagner leur vie dans toute province. (3) Les droits mentionnés au paragraphe (2) sont subordonnés : *a)* aux lois et usages d'application générale en vigueur dans une province donnée, s'ils n'établissent entre les personnes aucune distinction fondée principalement sur la province de résidence antérieure ou actuelle ; *b)* aux lois prévoyant de justes conditions de résidence en vue de l'obtention des services sociaux publics. (4) Les paragraphes (2) et (3) n'ont pas pour objet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer, dans une province, la situation d'individus défavorisés socialement ou économiquement, si le taux d'emploi dans la province est inférieur à la moyenne nationale.

Garanties juridiques

7. Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale. 8. Chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives. 9. Chacun a droit à la protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraires. 10. Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention : *a)* d'être informé dans les plus brefs délais des motifs de son arrestation ou de sa détention ; *b)* d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit ; *c)* de faire contrôler, par *habeas corpus*, la légalité de sa détention et d'obtenir, le cas échéant, sa libération. 11. Tout inculpé a le droit : *a)* d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise qu'on lui reproche ; *b)* d'être jugé dans un délai raisonnable ; *c)* de ne pas être contraint de témoigner contre lui-même dans toute poursuite intentée contre lui pour l'infraction qu'on lui reproche ; *d)* d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable ; *e)* de ne pas être privé sans juste cause d'une mise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable ; *f)* sauf s'il s'agit d'une infraction relevant de la justice militaire, de bénéficier d'un procès avec jury lorsque la peine maximale prévue pour l'infraction dont il est accusé est un emprisonnement de cinq ans ou une peine plus grave ; *g)* de ne pas être déclaré coupable en raison d'une action ou d'une omission qui, au moment où elle est survenue, ne constituait pas une infraction d'après le droit interne du Canada ou le droit international et n'avait pas de caractère criminel d'après les principes généraux de droit reconnus par l'ensemble des nations ; *h)* d'une part de ne pas être jugé de nouveau pour une infraction dont il a été définitivement acquitté, d'autre part de ne pas être jugé ni puni de nouveau pour une infraction dont il a été définitivement déclaré coupable et puni ; *i)* de bénéficier de la peine la moins sévère, lorsque la peine qui sanctionne l'infraction dont il est déclaré coupable est modifiée entre le moment de la perpétration de l'infraction et celui de la sentence. 12. Chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités. 13. Chacun a droit à ce qu'aucun témoignage incriminant qu'il donne ne soit utilisé pour l'incriminer dans d'autres procédures, sauf lors de poursuites pour parjure ou pour témoignages contradictoires. 14. La partie ou le témoin qui ne peuvent suivre les procédures, soit parce qu'ils ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue employée, soit parce qu'ils sont atteints de surdité, ont droit à l'assistance d'un interprète.

25 (2 82)

Droits à l'égalité

15. (1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques. (2) Le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques.

Langues officielles du Canada

16. (1) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada ; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. (2) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick ; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. (3) La présente charte ne limite pas le pouvoir du Parlement et des législatures de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais. 17. (1) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux du Parlement. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux de la Législature du Nouveau-Brunswick. 18. (1) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux du Parlement sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. (2) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. 19. (1) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux établis par le Parlement et dans tous les actes de procédure qui en découlent. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux du Nouveau-Brunswick et dans tous les actes de procédure qui en découlent. 20. (1) Le public a, au Canada, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions du Parlement ou du gouvernement du Canada ou pour en recevoir les services ; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où, selon le cas : *a)* l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante ; *b)* l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau. (2) Le public a, au Nouveau-Brunswick, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec tout bureau des institutions de la législature ou du gouvernement ou pour en recevoir les services. 21. Les articles 16 à 20 n'ont pas pour effet, en ce qui a trait à la langue française ou anglaise ou à ces deux langues, de porter atteinte aux droits, privilèges ou obligations qui existent ou sont maintenus aux termes d'une autre disposition de la Constitution du Canada. 22. Les articles 16 à 20 n'ont pas pour effet de porter atteinte aux droits et privilèges, antérieurs ou postérieurs à l'entrée en vigueur de la présente charte et découlant de la loi ou de la coutume, des langues autres que le français ou l'anglais.

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

23. (1) Les citoyens canadiens : *a)* dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, *b)* qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue. (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction. (3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province : *a)* s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité ; *b)* comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

Recours

24. (1) Toute personne, victime de violation ou de négation des droits ou libertés qui lui sont garantis par la présente charte, peut s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir la réparation que le tribunal estime convenable et juste eu égard aux circonstances. (2) Lorsque, dans une instance visée au paragraphe (1), le tribunal a conclu que des éléments de preuve ont été obtenus dans des conditions qui portent atteinte aux droits ou libertés garantis par la présente charte, ces éléments de preuve sont écartés s'il est établi, eu égard aux circonstances, que leur utilisation est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice.

Dispositions générales

25. Le fait que la présente charte garantit certains droits et libertés ne porte pas atteinte aux droits ou libertés — ancestraux, issus de traités ou autres — des peuples autochtones du Canada, notamment : *a)* aux droits ou libertés reconnus par la Proclamation royale du 7 octobre 1763 ; *b)* aux droits ou libertés acquis par règlement de revendications territoriales. 26. Le fait que la présente charte garantit certains droits et libertés ne constitue pas une négation des autres droits ou libertés qui existent au Canada. 27. Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. 28. Indépendamment des autres dispositions de la présente charte, les droits et libertés qui y sont mentionnés sont garantis également aux personnes des deux sexes. 29. Les dispositions de la présente charte ne portent pas atteinte aux droits ou privilèges garantis en vertu de la Constitution du Canada concernant les écoles séparées et autres écoles confessionnelles. 30. Dans la présente charte, les dispositions qui visent les provinces, leur législature ou leur assemblée législative visent également le territoire du Yukon, les territoires du Nord-Ouest ou leurs autorités législatives compétentes. 31. La présente charte n'élargit pas les compétences législatives de quelque organisme ou autorité que ce soit.

Application de la charte

32. (1) La présente charte s'applique : *a)* au Parlement et au gouvernement du Canada, pour tous les domaines relevant du Parlement, y compris ceux qui concernent le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest ; *b)* à la législature et au gouvernement de chaque province, pour tous les domaines relevant de cette législature. (2) Par dérogation au paragraphe (1), l'article 15 n'a d'effet que trois ans après l'entrée en vigueur du présent article. 33. (1) Le Parlement ou la législature d'une province peut adopter une loi où il est expressément déclaré que celle-ci ou une de ses dispositions a effet indépendamment d'une disposition donnée de l'article 2 ou des articles 7 à 15 de la présente charte. (2) La loi ou la disposition qui fait l'objet d'une déclaration conforme au présent article et en vigueur a l'effet qu'elle aurait sauf la disposition en cause de la charte. (3) La déclaration visée au paragraphe (1) cesse d'avoir effet à la date qui y est précisée ou, au plus tard, cinq ans après son entrée en vigueur. (4) Le Parlement ou une législature peut adopter de nouveau une déclaration visée au paragraphe (1). (5) Le paragraphe (3) s'applique à toute déclaration adoptée sous le régime du paragraphe (4).

Titre

34. Titre de la présente partie : *Charte canadienne des droits et libertés.*

« Nous devons maintenant établir les principes de base, les valeurs et les croyances fondamentales qui nous unissent en tant que Canadiens, de sorte que par-delà nos loyautés régionales, nous partagions un style de vie et un système de valeurs qui nous rendent fiers de ce pays qui nous donne tant de liberté et une joie aussi immense. »

P.E. Trudeau, 1981

A CONSERVER



CANADA

MESSAGE DU MINISTRE DE LA JUSTICE MESSAGE FROM THE MINISTER OF JUSTICE



Un chapitre important s'est ouvert cette année dans l'histoire parlementaire de notre pays.

L'adoption de la loi constitutionnelle de 1982 a été un moment sans précédent dans la vie des Canadiens puisqu'elle consacre, une fois pour toutes, les droits et les libertés mis en place par les fondateurs du pays.

La Charte des droits et libertés, reproduite dans les deux pages précédentes, dépasse en valeur beaucoup d'autres chartes dans le monde, et je crois que nous aurions difficilement pu en rédiger une meilleure. Une bonne constitution et l'excellence d'une charte des droits reposent sur l'égalité de fait. Ce qui n'est qu'une utopie dans d'autres pays est une réalité au Canada. Les Canadiens, les francophones hors du Québec surtout, ont réclamé cette égalité d'une voix très forte; eh bien! nous l'avons désormais, transcrite dans notre Constitution.

Notre Charte des droits et libertés aura une grande portée sur l'avenir du français au Canada, particulièrement dans les provinces où cette langue est minoritaire. Elle tend, ni plus ni moins, à renforcer le fondement de l'unité canadienne.

Les droits de chaque Canadien, y compris les droits linguistiques, sont désormais inscrits dans notre Constitution. C'est avec un profond soulagement que j'écris *notre Constitution* car elle est maintenant la nôtre, qu'elle correspond à notre image et que nous pourrons la modifier à notre guise, sans en demander la permission à un autre pays.

Le souhait que je formule à l'occasion de ce 1er juillet 1982, jour de notre Fête nationale, est que les notions de libertés contenues dans notre Loi constitutionnelle soient mises en pratique avec toute la justice et le bon sens dont nous sommes capables.

Je conseillerai aussi aux lecteurs du présent journal de relire notre Charte, d'y réfléchir et de considérer quel est l'emploi le plus avantageux qu'ils peuvent en faire.

Je l'ai dit à plusieurs reprises, et je le répète, notre Constitution et notre Charte des droits et libertés n'existent pas pour plaire aux deux ordres de gouvernement, mais bien pour l'intérêt exclusif des Canadiens. C'est à eux de s'en servir dans leur intérêt commun.

La loi constitutionnelle de 1982 n'est pas figée. S'il arrivait que des dispositions ne répondent pas parfaitement aux aspirations et aux attentes de la population, nous en discuterons et nous négocierons des changements dans leur application. Les Canadiens ont plein pouvoir sur leur Constitution, c'est à eux de la rendre conforme à leurs besoins.

Les Canadiens savent ce qu'ils veulent, ils sont attentifs à ce qui se passe dans leurs gouvernements et ils n'hésitent jamais à s'élever, dans la dignité et le respect des lois, contre toute tentative d'usurpation de leurs droits.

Notre Charte des droits et libertés est un grand pas de fait vers l'égalité réelle des deux langues officielles du pays, l'anglais et le français. Tout le monde reconnaît qu'on n'avait pas encore approché cette égalité de si près. Si elle ne touche pas tout à fait au but, notre Charte en consacre pourtant le grand principe et il nous appartient de perfectionner les dispositions qui ne sembleraient pas répondre exactement à ce que l'on veut.

Ottawa
1982

Jean Chrétien

La Page de Bicolo . . .

A tous mes amis!

Je souhaite de belles vacances à tous, grands et petits amis. Reposez-vous bien! On se reverra en septembre!

Au revoir!

Bicolo....

mon petit poeme......

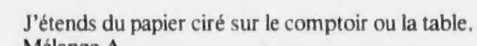
quand revient l'été
tout bouge, il y a de la vie
les oiseaux batissent leur nid,
les moustiques s'amusent à me piquer.
les pissenlits me disent "bonjour"
quand j'ouvre grande ma fenêtre.
qu'il fait beau! Quel beau jour!
enfin je vais pouvoir me baigner! quand revient l'été.

Quand arrive l'été, j'aime bien faire des gâteaux qui se font vite, vite! Voici une recette que tu aimeras faire, j'en suis sûre!

Bouchées au chocolat vite! vite!

Ce qu'il faut:

3 tasses de gruau (750 ml)
1 tasse de noix de coco râpée (250 ml)
7 cuil. à soupe de cacao (eh oui! 7)
2 tasses de sucre blanc (500 ml)
1/2 tasse de beurre ou margarine (125 ml)
1/2 tasse de lait (125 ml)
1/2 cuil.à thé de vanille



J'étends du papier ciré sur le comptoir ou la table.
Mélange A
Dans un bol, je mesure et je mêle parfaitement: le gruau, la noix de coco, le cacao.
Mélange B
Dans une casserole, je remue et je fais cuire une minute: le sucre, le beurre, le lait.
Je retire la casserole, je remue et je fais cuire une minute: le sucre, le beurre, le lait.
Je retire la casserole du feu. Je jette le mélange B dans le mélange A et je brasse parfaitement.
Je dépose les bouchées, au moyen de deux cuillères, par petites boules sur le papier ciré.
J'essaie de faire attendre les gourmands pendant quelques minutes.
Ces biscuits se conservent bien dans une boîte hermétique.
(Mais je ne réussis jamais à les conserver!)

Mélanie aime beaucoup les fleurs.

Elle a planté plusieurs sortes de fleurs. Pour s'amuser, Mélanie à donné un nom à chacune des ses fleurs.

Peut-tu les trouver? (noms de filles)

1. Slyiev
2. Janone
3. Jelloe
4. Canlaht
5. Noilec
6. Mialate
7. Lesi
8. Citherisn
9. Getinet



Cher Bicolo,

Maman m'a lu le livre "Un beau soleil" le soleil rend tout le monde heureux.

J'aime le soleil.

Une amie,
Sylvie Dorge
Sainte-Agathe

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre que tu m'as donné. Je l'aime beaucoup. Merci aussi pour les pages de Bicolo dans le journal.

Ton amie,
Michelle Saquet
Wasagaming, Manitoba

UN JOLI MOULIN À VENT

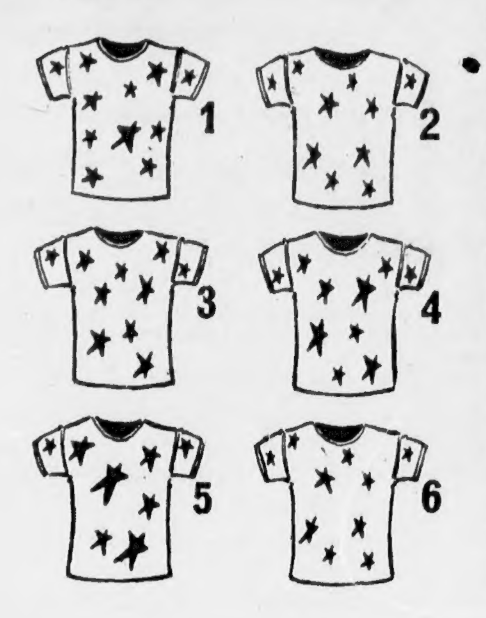
Prends un morceau de papier carré et entaille-le comme indiqué à gauche. Ramène vers le centre les coins marqués d'un petit cercle.

Pique une épingle dans les quatre coins et le centre du papier. Fixe l'épingle à un bâtonnet. Ça y est!

* * * * * *

Les jumeaux

Seulement deux de ces chandails sont identiques. Trouve-les!



Réponses: Noms des fleurs
1- Sylvie
2- Joanne
3- Joëlle
4- Chantal
5- Nicole
6- Natalie
7- Lise
8- Christine
9- Ginette

Rép.: Les chandails No- 2-6

colorie

MOT CACHÉ SUR L'ÉTÉ

E T
B T U
C
A C
A O
M N
N E
S L I

Essaie de trouver le mot caché. Tu apprendras des mots nouveaux se rapportant à l'été et surtout aux vancances!

Une dame très en colère entre chez le pharmacien.

- La poudre que vous m'avez vendue, hier, soi-disant infaillible pour tuer les mouches, eh bien, elle ne vaut absolument rien!

- Mais, madame, c'est pourtant radical, lui répond le commerçant. Vous attrapez la mouche, vous lui ouvrez la bouche, et vous y introduisez un peu de poudre, et vous verrez, aucune mouche ne résiste.

6471	Travis Vandenbussche	Swan Lake
6472	Justin Mangin	Bruxelles
6473	Nicole A. Lesage	Notre-Dame de Lourdes
6474	Marc Durand	Notre-Dame de Lourdes
6475	Joël Marcon	Notre-Dame de Lourdes
6476	Lise LeMoullec	Notre-Dame de Lourdes
6477	Marcel Roch	Trehene
6478	Melanie Lesage	Notre-Dame de Lourdes
6479	Kareen Chambers	Altamont
6480	Lise Roch	Notre-Dame de Lourdes
6481	Normand Theroux	Notre-Dame de Lourdes
6482	Stefan Dupasquier	Notre-Dame de Lourdes
6483	Mae-Lena Caillier	Notre-Dame de Lourdes
6484	Michel Marcou	Notre-Dame de Lourdes
6485	Lisa Smirl	Notre-Dame de Lourdes
6486	Brigitte Comte	Notre-Dame de Lourdes
6487	Allan Delorme	Saint-Alphonse
6488	Chantal Betournay	Saint-Boniface
6489	Daphne Boothe	Saint-Boniface
6490	Ginette Dorge	Saint-Boniface
6491	Philippe Gauthier	Saint-Bonifce
6492	Nadine Gosselin	Saint-Boniface
6493	Danielle Hughes	North Kildonan
6494	Christine Ivory	Saint-Boniface
6495	Robert Longpre	Saint-Boniface
6496	Melanie Morris	North Kildonan
6497	Jocelyne Nault	Saint-Boniface
6498	Pascale Pilotte	Saint-Boniface
6499	Lizanne Roch	Saint-Boniface
6500	Jean Pierre Sabourin	Saint-Boniface
6501	Jennifer Picard	Saint-Boniface
6502	Dominique Arel	Saint-James
6503	Julien Bedard	Saint-Boniface
6504	Philippe Desilets	Charleswood
6505	Jacqueline Desmarais	Saint-Boniface

Membre gagnant No: 4603

Danielle Dupasquier, 9 ans
18, baie Westmount
Saint-Boniface

Message de l'honorable Jeanne Sauvé présidente de la chambre des communes aux francophones hors Québec



Dans l'ordre habituel, on reconnait **M. Lloyd Francis**; l'Orateur adjoint et président des comités pléniers, **l'honorable Jeanne Sauvé, C.P.**; l'Orateur de la chambre des communes, **M. Denis Ethier**; le vice-président des comités pléniers et **M. Rod Blaker**; le vice-président adjoint des comités pléniers.
(Photo OPSCOM, Ottawa)

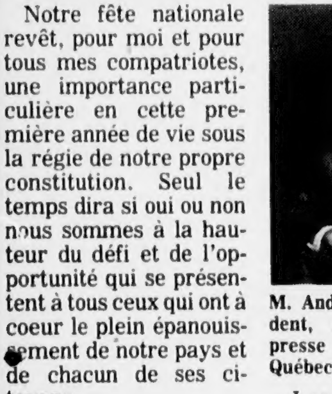
Le 1er juillet est la fête de la collectivité. Les diverses manifestations, qui en marquent chaque année le retour, associent en une volonté commune de réjouissances et de souvenirs les communautés qui ont fondé le Canada et lui ont donné, année après année, les dimensions d'un pays illimité dans ses frontières et ses possibilités.

Le Canada que nous connaissons demeurera; sa physionomie physique et morale pourra changer, mais la collectivité qui y gît, unie à celles des autres nations du monde, gardera la ferveur et l'esprit d'initiative qui l'ont conduite à la modernité.

Je vous souhaite donc une heureuse et réconfortante fête du Canada. Puisse cette halte vous permettre de réfléchir afin que nous nous retrouvions demain ensemble, plus que jamais fiers de notre milieu de vie, heureux d'être de ce pays dont la solidité dépend de notre vigueur et de la hardiesse de nos convictions patriotiques.

A vous, mes compatriotes de langue, de culture française, j'adresse mes souhaits fraternels. Nous sommes de même famille d'un bout à l'autre de notre patrie; nous sommes les témoins et les gardiens d'un héritage précieux dont le Canada tout entier reconnaît la signification et la richesse.

APFHQ Association de la presse francophone hors Québec



Notre fête nationale revêt, pour moi et pour tous mes compatriotes, une importance particulière en cette première année de vie sous la régie de notre propre constitution. Seul le temps dira si oui ou non nous sommes à la hauteur du défi et de l'opportunité qui se présentent à tous ceux qui ont à coeur le plein épanouissement de notre pays et de chacun de ses citoyens.

J'ai l'honneur de présider une association nationale qui regroupe des éditeurs de journaux hebdomadaires qui se veulent le reflet fidèle des communautés qu'ils desservent. La présence de 19 de ces hebdos dans 8 des neuf provinces à l'extérieur du Québec est pour moi, le meilleur gage de la confiance que nous nous devons d'avoir dans notre propre avenir. Car, s'il nous appartient de bâtir ce pays en se faisant valoir comme l'élément important que nous sommes, tout l'honneur de s'être déjà ancré solidement à travers ce vaste pays revient à nos lecteurs, à nos abonnés et à nos annonceurs.



M. André Paquette, président, Association de la presse francophone hors Québec

Les 35 dernières années passées dans le domaine de l'édition me portent à croire que c'est par le travail ardu, la confiance en soi, la ténacité voire l'entêtement que nous, francophones minoritaires, viendrons à nous mériter une très grande place dans l'avenir de notre pays.

C'est à mon pays, et à chacun de mes compatriotes que je prête les belles paroles de Rodrigue :

«Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années.»

Bonne fête, Canada !



André Paquette, président



Jean-Jacques Blais, ministre des Approvisionnements et Services



Ministre Approvisionnements et Services Canada

Minister Supply and Services Canada

À l'occasion de la Fête du Canada, je désire inviter les francophones hors Québec à partager la joie que je ressens devant la nouvelle étape que le rapatriement de notre Constitution a fait franchir au développement de nos communautés minoritaires. Plus que jamais, notre appartenance à la langue française et à notre coin de pays doit être source de fierté. Mais, nous sommes de plus en plus conscients, en tant que francophones, de notre présence d'un océan à l'autre. Cette conscience doit assurer que nos efforts conjugés renforciront davantage le dynamisme des communautés francophones du pays en faisant éclater leur isolement.

Je ne peux que témoigner, en cette occasion, de mon admiration pour ceux qui ont travaillé à la poursuite de nos objectifs culturels et économiques. En outre, j'espère que la détermination des francophones du Canada et des organismes qui parlent en leur nom puisse être le gage de notre force au sein du Canada.

